



Que faites-vous après le travail?

LA SOCIÉTÉ DE GESTION AGF LIMITÉE

Rapport du troisième trimestre aux actionnaires pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011

LA SOCIÉTÉ DE GESTION AGF LIMITÉE ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS DU
TROISIÈME TRIMESTRE

AGF annonce une augmentation de 13,6 % de son actif géré global *Le bénéfice net d'AGF augmente de 7,6 % pour atteindre 29,9 M\$*

Toronto | Le 28 septembre 2011

Aujourd'hui, La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF ») a annoncé que pour le troisième trimestre terminé le 31 août 2011 son bénéfice net s'est élevé à 29,9 M\$ contre 27,8 M\$ pour le troisième trimestre l'an dernier, soit une hausse de 7,6 % ou 2,1 M\$. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des produits du secteur de gestion de placements, ce qui reflète un actif géré total moyen plus élevé, compte tenu de l'acquisition d'Acuity.

Pour le troisième trimestre de 2011, le résultat par action après dilution s'est chiffré à 0,31\$, contre 0,31\$ au troisième trimestre de 2010. En excluant les charges non récurrentes pour l'acquisition et les coûts reliés à l'intégration d'Acuity au cours du troisième trimestre de 2011, le bénéfice par action rajusté était de 0,32 \$.

« La volatilité des marchés s'avère un phénomène mondial qui touche aussi au secteur de la gestion d'actif » a déclaré le président du conseil et chef de la direction d'AGF, Blake C. Goldring. « Dans ce contexte, nous croyons que la société est bien positionnée pour faire face à cette période d'instabilité et nous nous engageons à chercher d'autres possibilités d'offrir davantage de valeur à nos actionnaires, tout en restant fidèles à notre objectif d'améliorer nos ventes et notre rentabilité. »

Le total de l'actif géré a été en hausse de 13,6 % pour s'élever à 48,4 G\$ au 31 août 2011, contre 42,6 G\$ au 31 août 2010, suite à l'acquisition d'Acuity. Le total de l'actif géré pour des fonds au détail, y compris pour des fonds en gestion commune offerts au détail, a été en hausse de 11,7 % pour s'élever à 24,0 G\$ à la fin du mois d'août 2011, comparativement à 21,4 G\$ pour la même période l'année précédente. L'actif géré des comptes des investisseurs institutionnels et des mandats gérés par des sous-conseillers a augmenté de 16,6 % pour s'établir à 21,2 G\$ contre 18,2 G\$ l'année précédente. L'actif géré de la clientèle bien nantie a été en hausse de 8,5 % d'une année sur l'autre pour s'établir à 3,3 G\$ contre 3,0 G\$.

Au cours de ce trimestre, le total des produits consolidés a été en hausse de 17,4 % pour s'établir à 174,5 M\$ contre 148,7 M\$ pour le troisième trimestre de l'an dernier. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) s'est élevé à 72,2 M\$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2011, soit une augmentation de 18,4 % comparativement à 61,0 M\$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2010. Pour le troisième trimestre de 2011, la marge du BAIIA a été améliorée, passant à 41,4 % contre 41,0 % pour la même période de l'année précédente. En excluant les charges non récurrentes mentionnés plus haut, le BAIIA rajusté pour la période de trois mois terminée le 31 août 2011 a été en hausse de 21,1 % pour s'établir à 73,9 M\$, alors que la marge du BAIIA a enregistré une augmentation pour passer à 42,3 %.

Les soldes des prêts de Fiducie AGF ont diminué de 9,4 % d'une année sur l'autre pour s'établir à 2,9 G\$ au 31 août 2011. Les charges pour provisions pour pertes sur prêts ont diminué de 38,3 % et les montages de prêts ont augmenté de 154,3 % pour s'élever à 112,4 M\$ pour le troisième trimestre, contre 44,2 M\$ pour le troisième trimestre de 2010.

Dans le cadre de notre engagement à offrir de la valeur à nos actionnaires, AGF a effectué un rachat de 500 000 actions de catégorie B sans droit de vote au cours du trimestre. Cela représente un total de 8,0 M\$. De plus, nous avons versé 25,8 M\$ sous forme de dividendes, y compris les dividendes réinvestis au nom des investisseurs détenteurs d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote et de catégorie B sans droit de vote de la société.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs portant sur La Société de Gestion AGF Limitée, notamment sur ses activités d'exploitation, sa stratégie et ses résultats financiers prévus ainsi que sur sa situation financière. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont par nature prévisionnels et relatifs à des événements futurs ou à des conjonctures, ou comprennent des termes comme « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », ou les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables ou des verbes employés au futur ou au conditionnel. De plus, tout énoncé portant sur les résultats financiers futurs (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), les stratégies d'entreprise permanentes ou les perspectives et nos décisions futures possibles, est considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, dont la croissance prévue, les résultats d'exploitation, les perspectives commerciales, le rendement et les occasions d'affaires. Bien que nous considérions ces facteurs et hypothèses comme raisonnables selon les informations disponibles présentement, ils pourraient être erronés. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses à l'égard de notre exploitation, aux facteurs économiques et à l'industrie des services financiers en général. Ils ne garantissent pas les résultats futurs, et les événements et les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux présentés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs que nous avons faits en raison, notamment, de facteurs importants, y compris la valeur de notre actif géré, le volume de ventes et de rachats de nos produits de placement, le rendement de nos fonds de placement et des gestionnaires de portefeuilles et conseillers, les niveaux de frais adoptés par la concurrence pour les produits de gestion de placements et l'administration, les échelles de rémunération des courtiers adoptées par la concurrence, l'étendue et les antécédents de défauts pour nos portefeuilles de prêts, la rentabilité de nos activités de prêt, les taux d'intérêt et de change, la fiscalité, l'évolution des règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues, et notre capacité de réaliser les opérations stratégiques et de mener à bien l'intégration d'acquisitions. Nous tenons à souligner que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Le lecteur doit examiner attentivement cette liste et d'autres facteurs et ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Nous ne sommes pas tenus de mettre à jour ou de modifier les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres (et déclinons expressément pareille obligation), sauf si les lois applicables l'exigent expressément. Pour plus de détails sur les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2010 d'AGF.

Aux actionnaires,

Depuis l'acquisition d'Acuity en février, nous avons enregistré des résultats positifs et l'intégration de nos activités et les synergies ont dépassé nos attentes. Ce trimestre, des fusions de fonds de Placements AGF Inc. et d'Acuity Funds Ltd. ont été menées à bien, tout comme la conversion de l'agent des transferts.

L'actif géré total s'établissait à 48,4 G\$ au 31 août 2011, contre 42,9 G\$ en 2010, soit une hausse de 13,6 %. Les produits se sont établis à 174,5 M\$, soit une hausse de 17,4 % par rapport au 31 août 2010, et le BAIIA s'est élevé à 72,2 M\$ pour les trois mois terminés le 31 août 2011, contre 61,0 M\$ au 31 août 2010, soit une hausse de 18,4 %. Ce trimestre, AGF a assumé des charges de 1,7 M\$ liées aux coûts d'acquisition et d'intégration d'Acuity. Abstraction faite de ces charges non récurrentes, le BAIIA s'est élevé à 73,9 M\$, soit une hausse de 21,1 %, et la marge BAIIA est passée à 42,3 %.

Bien que les rachats nets enregistrés par AGF pour les fonds de détail se soient élevés à 585,0 M\$ au 31 août 2011, contre 526,0 M\$ au 31 août 2010, les ventes brutes de fonds de détail ont augmenté de 8,1 % d'une année sur l'autre. Pour les activités de comptes institutionnels, les investisseurs ont continué d'être très présents comme en font foi les demandes de nouveaux mandats. Ces tendances sont encourageantes.

Pour le troisième trimestre de 2011, le résultat dilué par action s'est élevé à 0,31 \$, contre 0,31 \$ au troisième trimestre de 2010. Abstraction faite des charges non récurrentes, le résultat dilué par action s'est élevé à 0,32 \$ pour le troisième trimestre de 2011.

Les actifs en prêts de Fiducie AGF ont reculé de 9,4 % par rapport au troisième trimestre de 2010, alors que les montages de prêts ont grimpé de 154,3 % et que la provision pour pertes sur prêts a reculé de 38,3 %. Fiducie AGF vise toujours une croissance de qualité par l'entremise de son réseau de courtiers en hypothèques et par la mise à profit de ses relations solides avec les conseillers en placements. Au troisième trimestre de 2011, Fiducie AGF a versé 10,0 M\$ sous forme de dividendes à La Société de Gestion AGF Limitée.

Dans le cadre de notre engagement d'offre de valeur à nos actionnaires, nous avons racheté 500 000 actions de catégorie B sans droit de vote au cours du troisième trimestre pour une contrepartie totale de 8,0 M\$. Nous avons remis 25,8 M\$ sous forme de dividendes, y compris les dividendes réinvestis, aux porteurs d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote et aux porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote.

Au début septembre, nous avons annoncé des nominations clés et nous estimons avoir constitué une équipe qui peut obtenir des résultats remarquables. Nos gestionnaires de portefeuille sont parmi les plus chevronnés au Canada. Nos effectifs de réserve représentent un avantage concurrentiel dans la poursuite de notre objectif d'offrir de la valeur à nos actionnaires, à nos clients et à nos porteurs de titres.

Forte de 54 ans d'expérience, AGF a diversifié de façon stratégique ses secteurs d'activités, segments de clients, produits et régions, afin d'offrir stabilité, succès et croissance future.



Blake C. Goldring, M.S.M., CFA
Président du conseil et chef de la direction
Le 28 septembre 2011

¹ Les flux de trésorerie liés à l'exploitation, les flux de trésorerie disponibles et le BAIIA sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la page 19 du présent rapport pour les définitions de ces paramètres.

Rapport de gestion

Trois mois et neuf mois terminés le 31 août 2011

Le présent rapport de gestion en date du 28 septembre 2011 consiste en une analyse de la situation financière de La Société de Gestion AGF Limitée et de ses filiales (« AGF ») au 31 août 2011 par rapport au 30 novembre 2010, et des résultats d'exploitation pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Le présent rapport doit être lu de concert avec le rapport de gestion de l'exercice 2010 ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes de l'exercice 2010. L'information financière figurant dans le présent rapport a été préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Dans le présent rapport, les variations en pourcentage sont fondées sur des résultats arrondis à la décimale indiquée. Sauf indication contraire, les montants sont libellés en dollars canadiens.

Aucun changement important n'a été apporté à l'information figurant aux sections suivantes du rapport de gestion de l'exercice 2010 : « Facteurs de risque et gestion des risques », « Contrôles et procédures », « Obligations contractuelles » et « Opérations réciproques et opérations entre apparentés ». La section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR » contient un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR et de celles qui s'y conforment.

Aperçu

AGF compte deux sociétés distinctes : Placements AGF et Fiducie AGF. Placements AGF, qui présentait un actif géré de 48,4 G\$ au 31 août 2011, se classe parmi les premières sociétés indépendantes de gestion de placements au Canada. Elle exerce ses activités et possède des placements au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie. Le 1^{er} février 2011, AGF a mené à bien l'acquisition d'Acuity Funds Ltd. et d'Acuity Investment Management Inc. (« Acuity »), augmentant l'actif géré d'environ 7,5 G\$. Fiducie AGF, qui possédait des actifs en prêts de 2,9 G\$ au 31 août 2011, offre des prêts hypothécaires, des dépôts et des produits de prêts à la consommation aux clients de conseillers en placements et de courtiers en hypothèques.

Nous avons lancé nos activités en 1957, avec le fonds d'actions américaines (American Growth Fund), le premier fonds commun de placement offert aux Canadiens voulant investir aux États-Unis. Au 31 août 2011, la gamme de produits et services d'AGF comprenait un groupe diversifié de fonds communs de placement primés, les programmes de comptes intégrés de fonds communs de placement ainsi que les fonds en gestion commune. AGF gère également des actifs au nom d'investisseurs institutionnels, y compris des caisses de retraite, des fondations et des successions ainsi que de particuliers. En outre, Fiducie AGF offre les activités complémentaires de CPG, de prêts et de prêts hypothécaires par l'entremise des réseaux des conseillers en placements et des courtiers en hypothèques.

Dans le présent rapport, les termes « nous », « notre », « nos » ou « la société » désignent AGF et ses filiales. Les résultats financiers afférents aux activités sont présentés en fonction de trois secteurs d'exploitation : les activités de gestion de placements, les activités de société de fiducie et les autres activités.

Le secteur de gestion de placements comprend les résultats de nos activités de détail, de comptes institutionnels, de sous-conseillers et de services aux particuliers bien nantis. Le secteur de société de fiducie comprend les résultats de Compagnie de Fiducie AGF et le secteur Autres comprend notre participation dans Smith & Williamson Holdings Limited (« S&WHL »).

Stratégie et faits saillants trimestriels

AGF s'engage à offrir des solutions financières d'envergure mondiale à des clients au Canada et à l'étranger. Nous tenons à accroître nos activités par des acquisitions stratégiques et une croissance interne tout en privilégiant nos priorités financières afin de créer une plus-value à long terme pour nos actionnaires, nos clients et nos porteurs de titres.

Nos activités de gestion de placements offrent une gamme diversifiée de solutions de placement aux épargnants, aux investisseurs institutionnels, aux sous-conseillers et aux particuliers bien nantis. Nous visons à fournir un rendement solide à long terme et à exceller pour ce qui est du service à la clientèle tout en continuant d'établir et de consolider de fermes relations avec nos partenaires de distribution.

Nos activités de société de fiducie complètent nos activités de gestion de placements et contribuent à la rentabilité d'AGF. Fiducie AGF soutient la marque AGF, car elle offre des produits et services à valeur ajoutée et tire parti de façon efficace de notre réseau de distribution par des conseillers.

Pour le troisième trimestre de 2011 :

- L'actif géré total s'établissait à 48,4 G\$ au 31 août 2011, contre 42,6 G\$ au 31 août 2010, soit une hausse de 13,6 %, l'acquisition d'Acuity au premier trimestre de 2011 ayant augmenté l'actif géré d'environ 7,5 G\$.
- Les ventes brutes de fonds de détail ont augmenté de 8,1 % d'une année sur l'autre.
- Les activités de fonds de détail ont continué d'enregistrer des rachats nets. Les rachats nets de fonds de détail se sont chiffrés à 585,0 M\$ au troisième trimestre de 2011, contre 526,0 M\$ au troisième trimestre de 2010, soit une hausse de 59,0 M\$.
- Les rentrées nettes au titre des comptes institutionnels pour le trimestre se sont élevées à environ 980 M\$.
- Les produits se sont établis à 174,5 M\$, soit une hausse de 17,4 % par rapport au troisième trimestre de 2010, par suite d'une augmentation de 22,1 % des produits de gestion de placements liée au niveau supérieur de l'actif géré d'une année sur l'autre suivant l'acquisition d'Acuity.
- Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») s'est établi à 72,2 M\$ au troisième trimestre de 2011, contre 61,0 M\$ au troisième trimestre de 2010, soit une hausse de 18,4 %. La marge BAIIA s'est établie à 41,4 % au troisième trimestre de 2011, contre 41,0 % au troisième trimestre de 2010.
- Abstraction faite des charges non récurrentes de 1,7 M\$ liées aux coûts d'intégration d'Acuity au troisième trimestre de 2011, le BAIIA s'est établi à 73,9 M\$, soit une hausse de 21,1 %.
- Le résultat dilué par action au troisième trimestre de 2011 s'est élevé à 0,31 \$, contre 0,31 \$ au troisième trimestre de 2010. Abstraction faite des charges non récurrentes mentionnées ci-dessus, le résultat dilué par action s'est élevé à 0,32 \$.
- Les actifs en prêts, les prêts immobiliers garantis et les prêts investissement de Fiducie AGF ont reculé de 9,4 %, de 8,1 % et de 11,0 %, respectivement, d'une année sur l'autre. Les montages de prêts se sont établis à 112,4 M\$, soit une hausse de 154,3 % par rapport au troisième trimestre de 2010, en raison du volume supérieur associé aux prêts hypothécaires.
- AGF a offert de la valeur directement à ses actionnaires grâce aux versements de dividendes et aux rachats d'actions. Les dividendes versés, y compris les dividendes réinvestis, aux porteurs d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote et aux porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote se sont établis à 25,8 M\$ au troisième trimestre de 2011, contre 23,2 M\$ au troisième trimestre de 2010. Au cours du trimestre, AGF a racheté 500 000 actions de catégorie B sans droit de vote au coût de 8,0 M\$.
- Au cours du troisième trimestre, les fusions de fonds Acuity et la conversion de l'agent des transferts ont été menées à bien.
- Le 31 août 2011, AGF a contracté une dette à long terme additionnelle de 125,0 M\$ par l'entremise d'une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de cinq ans. Afin de se protéger contre les fluctuations des taux d'intérêt, AGF a conclu un swap de taux d'intérêt pour couvrir en totalité les 125,0 M\$ avec un taux fixe sur cinq ans. Au 31 août 2011, AGF possédait une marge de crédit consentie non utilisée de 300,0 M\$.
- En plus de prix remportés cette année par AGF pour le rendement de bon nombre de ses fonds, au troisième trimestre de 2011, trois gestionnaires de portefeuille AGF ont remporté le *Brendan Wood Top 15 Investment Minds Award*.

Résultats d'exploitation consolidés

Les résultats d'exploitation consolidés d'AGF pour les trois mois et les neuf mois terminés les 31 août 2011 et 2010 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	Trois mois terminés les 31 août			Neuf mois terminés les 31 août		
	2011	2010	Variation en %	2011	2010	Variation en %
Produits						
Secteur de gestion de placements	151,7 \$	124,2 \$	22,1 %	448,8 \$	387,1 \$	15,9 %
Secteur de société de fiducie	21,4	24,3	(11,9) %	65,5	73,0	(10,3) %
Autres	1,4	0,2	600,0 %	3,2	(1,4)	n. s.
	174,5	148,7	17,4 %	517,5	458,7	12,8 %
Charges						
Secteur de gestion de placements	90,3	74,0	22,0 %	266,9	227,1	17,5 %
Secteur de société de fiducie	12,0	13,7	(12,4) %	39,0	40,9	(4,6) %
	102,3	87,7	16,6 %	305,9	268,0	14,1 %
BAIIA¹						
Amortissement	26,2	21,5	21,9 %	74,9	66,0	13,5 %
Intérêts débiteurs	2,9	0,6	383,3 %	8,5	4,5	88,9 %
Impôts sur les bénéfices	13,0	10,9	19,3 %	37,2	33,7	10,4 %
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,2	0,2	–	0,7	0,7	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	29,9 \$	27,8 \$	7,6 %	90,3 \$	85,8 \$	5,2 %
Résultat par action – dilué	0,31 \$	0,31 \$	– %	0,95 \$	0,95 \$	– %

¹ Voir la définition de BAIIA à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ». Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA et le bénéfice net, terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci-dessus.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les produits ont augmenté de 17,4 % et de 12,8 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les produits du secteur de gestion de placements ont augmenté de 22,1 % et de 15,9 %, respectivement, du fait que l'actif géré moyen a grimpé, suivant l'acquisition d'Acuity. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les produits du secteur de société de fiducie ont diminué de 11,9 % et de 10,3 %, respectivement, en regard des périodes correspondantes de 2010, du fait que les soldes de prêts moyens ont reculé de 8,9 % et de 11,6 %, respectivement. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, dans le secteur Autres, les produits tirés de notre participation de 30,9 % dans S&WHL se sont élevés à 1,4 M\$ et à 3,2 M\$, respectivement, contre un gain de 0,2 M\$ et une perte de 1,4 M\$ pour les périodes correspondantes de 2010.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les charges ont augmenté de 16,6 % et de 14,1 %, respectivement, en regard des périodes correspondantes de 2010. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, abstraction faite des coûts d'acquisition et d'intégration non récurrents afférents à Acuity, les charges du secteur de gestion de placements ont augmenté de 19,7 % et de 12,9 %, respectivement. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les charges du secteur de société de fiducie ont diminué de 12,4 % et de 4,6 %, respectivement, en regard des périodes correspondantes de 2010. Pour plus de détails, se reporter aux sections pertinentes du présent rapport de gestion.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, l'incidence des éléments mentionnés précédemment s'est traduite par une hausse de 18,4 % et de 11,0 %, respectivement, du BAIIA total par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, abstraction faite des charges non récurrentes, le BAIIA a crû de 21,1 % et de 16,5 %, respectivement. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les charges d'amortissement ont augmenté de 21,9 % et de 13,5 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, l'amortissement des commissions de vente reportées a représenté 19,2 M\$ et 57,7 M\$ (19,5 M\$ et 59,3 M\$ en 2010), respectivement, du total des charges d'amortissement, alors que l'amortissement des actifs incorporels à durée de vie utile limitée a augmenté pour se chiffrer à 5,8 M\$ et à 14,0 M\$ suivant l'acquisition d'Acuity. Les intérêts débiteurs ont augmenté en raison de la hausse de la dette et de la majoration des taux.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, la charge d'impôts sur les bénéfices s'est élevée à 13,0 M\$ et à 37,2 M\$, respectivement, contre 10,9 M\$ et 33,7 M\$ pour les périodes correspondantes de 2010. Le taux d'imposition effectif pour les neuf mois terminés le 31 août 2011 a été de 29,0 %, contre 28,0 % pour la période correspondante de 2010.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, l'incidence des éléments des produits et des charges mentionnés précédemment s'est traduite par un bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société de 29,9 M\$ et de 90,3 M\$, respectivement, contre 27,8 M\$ et 85,8 M\$ pour les périodes correspondantes de 2010. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, le résultat de base par action a été de 0,31 \$ et de 0,96 \$, respectivement, contre 0,31 \$ et 0,96 \$ pour les périodes correspondantes de 2010. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, le résultat dilué par action a été de 0,31 \$ et de 0,95 \$, respectivement, contre 0,31 \$ et 0,95 \$ pour les périodes correspondantes de 2010. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, abstraction faite des charges non récurrentes, le résultat dilué par action a été de 0,32 \$ et de 1,03 \$, respectivement.

La section qui suit présente une analyse détaillée des résultats de chaque secteur d'exploitation pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011 en regard des périodes correspondantes de 2010.

Résultats des secteurs d'exploitation

AGF présente les résultats de trois secteurs d'exploitation : activités de gestion de placements, activités de société de fiducie et Autres. Ces secteurs d'exploitation sont des unités fonctionnelles stratégiques qui offrent des produits et services distincts. Le secteur des activités de gestion de placements fournit des services de gestion et de conseils en placement et effectue la gestion et la distribution des produits et des services d'investissement d'AGF, notamment en ce qui a trait aux fonds communs de placement de détail et aux fonds en gestion commune, et aux services de conseils en placement aux comptes institutionnels et aux particuliers bien nantis. Le secteur des activités de société de fiducie offre une gamme de produits, y compris les CPG, les prêts immobiliers garantis et les prêts investissement. Le secteur Autres englobe les résultats de S&WHL, qui sont comptabilisés à la valeur de consolidation, et les intérêts débiteurs.

Activités de gestion de placements

Profil du secteur

Nous sommes une société de gestion de placements indépendante qui fournit des services aux investisseurs canadiens et internationaux à travers nos activités de détail, de comptes institutionnels et de services aux particuliers bien nantis.

Nos équipes de gestion de placements offrent une gamme diversifiée de stratégies et de philosophies de placement et des processus de recherche de placement uniques, y compris des produits d'investissement socialement responsable.

Nos activités de détail offrent une vaste gamme de produits selon diverses stratégies de placement, y compris les fonds communs de placement AGF, les portefeuilles Éléments AGF et le programme d'actif géré Harmony. Nous participons pleinement au marché, où de nombreux fournisseurs, canadiens et étrangers, se livrent une vive concurrence. Nos produits sont offerts par l'entremise de divers réseaux, notamment les conseillers en placements, les planificateurs financiers, les banques, les sociétés d'assurance-vie et les courtiers. Nous possédons sept bureaux de vente au Canada au service des conseillers régionaux et de leurs clients, et notre équipe de comptes stratégiques épaulé nos partenaires de distribution.

Nos activités de comptes institutionnels offrent divers mandats de placement par l'entremise de fonds en gestion commune et de fonds distincts. Nous nous mesurons à la concurrence tant au Canada qu'à l'étranger à titre de gestionnaire de placements institutionnels. Nous possédons des bureaux de vente et de service à la clientèle au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie et fournissons nos services à des caisses de retraite, des fondations, des institutions, des successions et des fonds souverains.

Nos activités de services aux particuliers bien nantis fournissent des services de gestion et de conseils en placement dans les marchés locaux au Canada. Ce groupe englobe les activités de Cypress Capital Management Limited à Vancouver, de Gestion de Placements Highstreet à London (Ontario) et de Doherty & Associates Limited à Ottawa et à Montréal.

Stratégie et faits saillants

Forts d'une tradition d'indépendance, d'innovation et d'intégrité depuis plus de 50 ans, nous visons à offrir d'excellents produits et services à chaque segment de clientèle tout en consolidant nos relations et en offrant de la valeur aux actionnaires, aux clients et aux porteurs de titres. Notre objectif est d'offrir un solide rendement des placements à long terme et un excellent service à la clientèle pour les marchés des fonds communs de placement de détail, des comptes institutionnels et des particuliers bien nantis. Nous continuons de raffermir nos relations avec les conseillers et les partenaires de distribution stratégiques et d'offrir une gamme diversifiée de solutions de placement. Nous tenons à bâtir de solides équipes de gestion de portefeuille pour assurer continuité et aplomb dans ce secteur et à mettre à profit nos compétences internes en gestion de placements dans de multiples réseaux de distribution.

Alors que notre industrie traverse une période de regroupements, la capacité d'AGF à augmenter sa taille grâce à des acquisitions stratégiques et à une croissance interne renforce notre position parmi les plus importantes sociétés de gestion de placements indépendantes du Canada. Le 1^{er} février 2011, AGF a mené à bien l'acquisition d'Acuity, qui gère environ 7,5 G\$ d'actifs de détail et de comptes institutionnels. L'acquisition met en lumière l'engagement d'AGF envers la diversification et l'excellence en gestion financière pour répondre aux besoins d'un éventail diversifié de clients dans les marchés de détail et de comptes institutionnels.

En mai 2011, Placements AGF Inc. et Acuity Funds Ltd. ont annoncé l'approbation de fusions de fonds lors d'assemblées extraordinaires des porteurs de titres. Ces fusions ont par la suite également été approuvées par les organismes de réglementation, et la majorité des fusions de fonds ont eu lieu le 26 août 2011.

Suivant l'acquisition, l'actif géré total s'est chiffré à 48,4 G\$, soit une hausse de 13,6 % en regard de 42,6 G\$ pour l'exercice précédent. L'actif géré de fonds communs de placement de détail, y compris les fonds en gestion commune, s'est élevé à 24,0 G\$, soit une hausse de 11,7 %. Pour les trois mois terminés le 31 août 2011, les ventes brutes ont grimpé de 8,1 % en regard de la période correspondant de 2010. Les rachats nets de fonds de détail, y compris les fonds en gestion commune, ont augmenté, passant de 526,0 M\$ au troisième trimestre de 2010 à 585,0 M\$ au troisième trimestre de 2011, soit une hausse de 59,0 M\$. Pour le marché institutionnel, l'actif géré de comptes institutionnels et de sous-conseillers s'est élevé à 21,2 G\$ au troisième trimestre de 2011, contre 18,2 G\$ au troisième trimestre de 2010, soit une hausse de 16,6 %.

L'actif géré de particuliers bien nantis s'est élevé à 3,3 G\$ pour le trimestre terminé le 31 août 2011, contre 3,2 G\$ au 31 août 2010, soit une hausse de 8,5 %.

Actif géré

Le secteur de gestion de placements d'AGF tire ses produits principalement des frais de gestion et de conseils. Le montant des frais de gestion et de conseils dépend du niveau et de la composition de l'actif géré, qui à son tour dépend du rendement des placements et des ventes nettes. En vertu des contrats de gestion et de conseils en placement qu'AGF a conclus avec chaque fonds commun de placement, la société reçoit des frais mensuels fondés sur un pourcentage déterminé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque fonds. De plus, nous touchons des frais sur l'actif géré de nos comptes institutionnels et de sous-conseillers et de nos particuliers bien nantis. Par conséquent, le niveau de l'actif géré influe considérablement sur les résultats financiers.

Rapport de gestion

Les variations de la composition de l'actif géré total au cours des trois mois et des neuf mois terminés les 31 août 2011 et 2010 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	Trois mois terminés les 31 août			Neuf mois terminés les 31 août		
	2011	2010	Variation en %	2011	2010	Variation en %
Actif géré de fonds communs de placement au début de la période	25 327 \$	21 374 \$	18,5 %	22 264 \$	22 746 \$	(2,1) %
Acquisition d'Acuity ¹	–	–	–	2 845	–	n. s.
Ventes brutes	553	532	3,9 %	2 159	1 933	11,7 %
Rachats	(1 122)	(1 058)	6,0 %	(3 662)	(3 272)	11,9 %
Ventes de fonds communs de placement, montant net	(569)	(526)	8,2 %	(1 503)	(1 339)	12,2 %
Plus-value (moins-value) des portefeuilles de fonds	(1 628)	595	(373,6) %	(476)	36	n. s.
Actif géré de fonds communs de placement à la fin de la période	23 130 \$	21 443 \$	7,9 %	23 130 \$	21 443 \$	7,9 %
Actif géré de fonds en gestion commune de détail au début de la période	899 \$	– \$	n. s.	– \$	– \$	–
Acquisition d'Acuity ¹	–	–	–	923	–	n. s.
Ventes brutes	22	–	n. s.	60	–	n. s.
Rachats	(38)	–	n. s.	(118)	–	n. s.
Ventes de fonds en gestion commune de détail, montant net	(16)	–	n. s.	(58)	–	n. s.
Plus-value (moins-value) des portefeuilles de fonds	(58)	–	n. s.	(40)	–	n. s.
Actif géré de fonds en gestion commune de détail à la fin de la période	825 \$	– \$	n. s.	825 \$	– \$	n. s.
Total de l'actif géré de fonds de détail, y compris les fonds en gestion commune de détail	23 955 \$	21 443 \$	11,7 %	23 955 \$	21 443 \$	11,7 %
Actif géré quotidien moyen de fonds de détail de la période	25 243 \$	21 276 \$	18,6 %	25 245 \$	22 020 \$	14,6 %
Actif géré de comptes institutionnels et de sous-conseillers au début de la période	22 115 \$	18 548 \$	19,2 %	17 585 \$	18 921 \$	(7,1) %
Acquisition d'Acuity ¹	–	–	–	3 754	–	n. s.
Variation nette de comptes institutionnels et de sous-conseillers	(942)	(386)	144,0 %	(166)	(759)	(78,1) %
Total de l'actif géré de comptes institutionnels et de sous-conseillers	21 173 \$	18 162 \$	16,6 %	21 173 \$	18 162 \$	16,6 %
Actif géré de particuliers bien nantis	3 256 \$	3 001 \$	8,5 %	3 256 \$	3 001 \$	8,5 %
Total de l'actif géré à la fin de la période	48 384 \$	42 606 \$	13,6 %	48 384 \$	42 606 \$	13,6 %

¹ L'acquisition d'Acuity a eu lieu le 1^{er} février 2011.

L'ajout de l'actif géré de détail de 3,7 G\$ suivant l'acquisition d'Acuity, contrebalancé par les reculs du marché mondial et les rachats, a fait augmenter l'actif géré de fonds de détail, y compris les fonds en gestion commune, qui est passé de 21,4 G\$ au 31 août 2010 à 24,0 G\$ au 31 août 2011. L'actif géré quotidien moyen de fonds de détail pour les neuf mois terminés le 31 août 2011 s'est établi à 25,2 G\$, contre 22,0 G\$ pour la période correspondante de 2010, soit une hausse de 18,6 %. Au 31 août 2011, l'actif géré de comptes institutionnels et de sous-conseillers s'est chiffré à 21,2 G\$, soit une hausse de 3,0 G\$ surtout attribuable à l'acquisition d'Acuity, ajoutant 3,8 G\$ à nos actifs institutionnels. L'actif géré de particuliers bien nantis s'est élevé à 3,3 G\$ au 31 août 2011, soit une hausse de 8,5 %. Par conséquent, l'actif géré total s'établissait à 48,4 G\$, soit une hausse de 13,6 %.

La tenue du marché boursier influe sur le niveau de l'actif géré. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, l'indice S&P 500 (\$ CA) a reculé de 8,0 % et de 0,1 %, l'indice NASDAQ (\$ CA) a reculé de 8,1 % et de 1,6 %, l'indice composé S&P/TSX a reculé de 6,9 % et a grimpé de 0,4 % et l'indice MSCI Monde a reculé de 9,2 % et de 1,3 %, respectivement. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, la moins-value marchande totale de nos portefeuilles de fonds de détail divisée par la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds de détail s'est établie à 6,4 % et à 1,9 %, respectivement, déduction faite des frais de gestion et des charges payés par les fonds.

L'incidence de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien sur la valeur marchande des fonds communs de placement AGF pour les trois mois terminés le 31 août 2011 a entraîné une hausse de l'actif géré d'environ 56,6 M\$. L'incidence de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien sur la valeur marchande des fonds communs de placement AGF pour les neuf mois terminés le 31 août 2011 a entraîné une baisse de l'actif géré d'environ 289,7 M\$. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, l'incidence de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien sur la valeur marchande de l'actif géré a entraîné une hausse de l'actif géré d'environ 74,0 M\$ et d'environ 25,5 M\$, respectivement.

L'incidence de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien sur la valeur marchande de l'actif géré pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011 a entraîné une hausse de l'actif géré d'environ 23,5 M\$ et d'environ 101,5 M\$, respectivement. L'incidence de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien sur la valeur marchande de l'actif géré pour les trois mois terminés le 31 août 2010 a entraîné une hausse de l'actif géré d'environ 152,8 M\$. L'incidence de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien sur la valeur marchande de l'actif géré pour les neuf mois terminés le 31 août 2010 a entraîné une baisse de l'actif géré d'environ 536,8 M\$.

Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les résultats du secteur de gestion de placements pour les trois mois et les neuf mois terminés les 31 août 2011 et 2010 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	Trois mois terminés les 31 août			Neuf mois terminés les 31 août		
	2011	2010	Variation en %	2011	2010	Variation en %
Produits						
Frais de gestion et de conseils	142,6 \$	117,4 \$	21,5 %	425,9 \$	365,5 \$	16,5 %
Frais de vente reportés	5,6	5,3	5,7 %	18,0	17,1	5,3 %
Revenus de placement et autres produits	3,5	1,5	133,3 %	4,9	4,5	8,9 %
	151,7	124,2	22,1 %	448,8	387,1	15,9 %
Charges						
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	46,5	38,3	21,4 %	130,1	116,8	11,4 %
Acquisition et intégration d'activités	1,7	–	n. s.	10,6	–	n. s.
Commissions de suivi	39,8	33,5	18,8 %	119,0	103,4	15,1 %
Frais de conseils en placement	2,3	2,2	4,5 %	7,2	6,9	4,3 %
	90,3	74,0	22,0 %	266,9	227,1	17,5 %
BAIA ¹	61,4	50,2	22,3 %	181,9	160,0	13,7 %
Amortissement	25,9	21,1	22,7 %	73,9	64,3	14,9 %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	35,5 \$	29,1 \$	22,0 %	108,0 \$	95,7 \$	12,9 %

¹ Voir la définition de BAIA à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

Produits

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les produits du secteur de gestion de placements ont augmenté de 22,1 % et de 15,9 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

Frais de gestion et de conseils

Les frais de gestion et de conseils sont directement liés au niveau de notre actif géré. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, la hausse de 18,6 % et de 14,6 %, respectivement, de l'actif géré quotidien moyen de fonds de détail et de 16,6 % de l'actif géré de comptes institutionnels, de sous-conseillers et de particuliers bien nantis au 31 août 2011 a fait grimper de 21,5 % et de 16,5 %, respectivement, les produits tirés des frais de gestion et de conseils par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

Frais de vente reportés (FR)

Nous avons touché des FR au rachat de titres comportant des FR éventuels ou des frais modérés, pour lesquels nous avons financé les commissions de vente aux courtiers. Les FR varient entre 1,5 % et 5,5 %, selon le type de commission choisi dans le prix de souscription initial des fonds, si ceux-ci sont rachetés au cours des deux premières années, et diminuent jusqu'à néant après trois ou sept ans. Les produits tirés des FR fluctuent selon le niveau des rachats, l'âge de l'actif racheté et la part des rachats liés aux actifs comportant des FR. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les produits tirés des FR ont augmenté de 5,7 % et de 5,3 %, respectivement, en regard des périodes correspondantes de 2010, vu les taux de rachat supérieurs.

Revenus de placement et autres produits

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les revenus de placement et autres produits ont augmenté de 2,0 M\$ et de 0,4 M\$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Le troisième trimestre de 2011 comprend un ajustement favorable de la juste valeur de la contrepartie à payer de 1,7 M\$ pour l'acquisition en lien avec les versements futurs d'actions.

Charges

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les charges du secteur de gestion de placements ont augmenté de 22,0 % et de 17,5 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les frais de vente, frais généraux et frais d'administration ont augmenté de 8,2 M\$ ou de 21,4 % et de 13,3 M\$ ou de 11,4 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Ces hausses se résument comme suit :

(en millions de dollars)	Trois mois terminés le 31 août 2011	Neuf mois terminés le 31 août 2011
Augmentation des charges de rémunération	6,7 \$	19,2 \$
Augmentation (diminution) des charges diverses	1,3	(1,5)
Augmentation (diminution) des charges découlant de la prise en charge des frais liés aux fonds	0,2	(4,4)
	<u>8,2 \$</u>	<u>13,3 \$</u>

Les variations au sein des postes des charges entre les trois mois et les neuf mois terminés les 31 août 2011 et 2010 se résument comme suit :

- Les charges de rémunération ont augmenté de 6,7 M\$. Cette hausse est attribuable à l'acquisition d'Acuity, à la hausse des effectifs et à des charges de 2,9 M\$ comptabilisées ce trimestre suivant la restructuration du bureau de Dublin et la hausse du coût des primes liées au rendement.
- Pour les trois mois terminés le 31 août 2011, les charges diverses ont augmenté de 1,3 M\$ par suite de la hausse des coûts liés aux activités opérationnelles et de l'acquisition d'Acuity, hausse contrebalancée par une baisse des frais juridiques, des charges de 3,5 M\$ ayant été engagées au troisième trimestre de 2010. Pour l'année à ce jour, les

autres coûts liés aux activités opérationnelles ont diminué de 1,5 M\$ vu la baisse des frais juridiques et les coûts moins élevés liés aux fonds, baisse contrebalancée par les coûts d'Acuity.

- Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les charges découlant de la prise en charge des frais liés aux fonds ont augmenté de 0,2 M\$ et diminué de 4,4 M\$, respectivement. Le recul des charges découlant de la prise en charge des frais liés aux fonds correspond à la hausse du plafond du ratio des frais de gestion de certains fonds en 2010, jumelée à l'atteinte de notre engagement en matière de produits avec Citigroup Fund Services, qui a réduit la prise en charge des frais.

Acquisition et intégration d'activités

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les coûts afférents à l'acquisition et à l'intégration d'Acuity se sont élevés à 1,7 M\$ et à 10,6 M\$, respectivement. Pour les trois mois terminés le 31 août 2011, les coûts sont surtout attribuables aux fusions de fonds annoncées au cours du trimestre de même qu'à l'intégration et à la conversion des services administratifs des registres comptables. Pour les neuf mois terminés le 31 août 2011, les coûts comprennent les coûts d'intégration ainsi que les coûts des indemnités de départ et ceux connexes à l'acquisition.

Commissions de suivi

Les commissions de suivi versées aux réseaux de distribution sont fondées sur le total de l'actif géré ainsi que sur la proportion de l'actif géré de fonds de détail vendus moyennant des frais d'acquisition par rapport à ceux comportant des FR et sur la proportion de l'actif géré de fonds d'actions par rapport à l'actif géré de fonds à revenu fixe. Les commissions de suivi annualisées en pourcentage de la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré moyen de fonds de détail se sont élevées à 0,64 % et à 0,63 % pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, contre 0,63 % et 0,63 % pour les périodes correspondantes de 2010.

Frais de conseils en placement

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les frais des conseillers en placements externes ont augmenté de 0,1 M\$ et de 0,3 M\$, respectivement, en regard des périodes correspondantes de 2010.

BAIIA et marge BAIIA

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, le BAIIA du secteur de gestion de placements s'est établi à 61,4 M\$ et à 181,9 M\$, contre 50,2 M\$ et 160,0 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2010, soit des hausses de 22,3 % et de 13,7 %. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, abstraction faite des coûts non récurrents, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 63,1 M\$ et à 192,5 M\$, respectivement. Cette hausse est surtout attribuable à l'acquisition d'Acuity.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, la marge BAIIA ajustée pour tenir compte des coûts non récurrents associés à l'acquisition et à l'intégration d'Acuity a augmenté pour s'établir à 41,6 % et à 42,9 %, respectivement.

Amortissement

Cette catégorie comprend les commissions de vente reportées, les contrats avec des clients, les actifs incorporels, les immobilisations corporelles ainsi que les logiciels. L'amortissement des commissions de vente reportées est la composante la plus importante de ce poste. AGF finance toutes les commissions de vente payées. Ces commissions de vente sont capitalisées et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des FR. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, la charge d'amortissement afférente aux commissions de vente reportées s'est élevée à 19,2 M\$ et à 57,7 M\$, contre 19,5 M\$ et 59,3 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2010.

Durant les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, nous avons versé des commissions de vente de 9,9 M\$ et de 40,4 M\$, contre 9,5 M\$ et 38,6 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2010, par suite d'une hausse de 8,1 % et de 14,8 % des ventes brutes. Au 31 août 2011, le solde non amorti des commissions de vente reportées financées s'élevait à 228,2 M\$ (243,9 M\$ au 30 novembre 2010).

Par suite de l'acquisition d'actifs incorporels dans le cadre de l'acquisition d'Acuity, un amortissement supplémentaire d'environ 5,1 M\$ a été constaté ce trimestre. Les contrats avec des clients en lien avec l'acquisition d'Acuity sont amortis sur une période de sept ans et les autres actifs incorporels sont amortis sur une période de trois à dix ans.

Marge bénéficiaire avant impôts

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, la marge bénéficiaire avant impôts a été stable pour s'établir à 23,4 % et à 24,1 %, contre 23,4 % et 24,7 % en 2010, respectivement, en raison des coûts d'acquisition et d'intégration non récurrents et de l'amortissement plus élevé de 68,3 M\$ des actifs à durée de vie limitée acquis suivant l'acquisition d'Acuity.

Activités de société de fiducie

Profil du secteur

Fiducie AGF offre des prêts hypothécaires, des produits de dépôt et des prêts à la consommation aux clients de conseillers en placements et de courtiers en hypothèques depuis plus de 20 ans. Nos produits complètent les produits de gestion du patrimoine vendus par l'entremise de conseillers en placements et consolident nos relations de vente avec notre société mère. Nous tenons à aider les conseillers en placements à servir leurs clients et à soutenir Placements AGF Inc. dans ses efforts de vente de fonds communs de placement.

Au Canada, le marché des prêts hypothécaires résidentiels est demeuré un contributeur clé à la croissance du bilan des institutions financières de toutes les tailles. Le marché du logement national, malgré des signes d'évaluations exagérées dans certains marchés, a de nouveau été bien soutenu par les données économiques fondamentales. La part du total des montages de prêts revenant aux courtiers en hypothèques a été solide au cours du dernier exercice, et nous croyons que ces derniers conserveront une part importante du marché. Selon notre stratégie, nous nous associons à certaines maisons de courtage hypothécaire pour nous tailler une part supérieure du volume des montages de prêts. L'étendue de l'expérience de notre direction dans le réseau de courtiers, la solidité de la marque AGF et notre aptitude à utiliser une assise financière importante par rapport aux actifs en prêts courants étayeront nos efforts pour faire prospérer notre secteur de prêts hypothécaires.

Stratégie et faits saillants

Au cours de la dernière année, Fiducie AGF s'est positionnée pour faire de nouveau croître le bilan – en négociant des ententes de distribution avec des partenaires clés, en rehaussant les capacités de souscription, de vente et de distribution, et en mettant à jour et en révisant les politiques de crédit et de recouvrement.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les montages de prêts se sont établis à 112,4 M\$ et à 248,8 M\$, contre 44,2 M\$ et 134,5 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2010. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les radiations de prêts réelles se sont élevées à 3,2 M\$ et à 12,5 M\$, contre 5,7 M\$ et 19,5 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2010. Les actifs en prêts de Fiducie AGF ont reculé de 9,4 % en regard du 31 août 2010.

Fiducie AGF travaille à l'expansion de ses programmes de prêts hypothécaires dans les réseaux des courtiers en hypothèques et des conseillers en placements. Ces programmes devraient accroître graduellement le volume des montages de prêts. En janvier 2011, Fiducie AGF a lancé un programme de partenariat avec un important réseau national de courtiers en hypothèques pour offrir un prêt hypothécaire comarqué assorti d'un barème de rémunération distinct, et compte offrir ce programme à d'autres partenaires. Fiducie AGF estime que le réseau des courtiers en hypothèques constitue une source attrayante de montages de prêts de haute qualité. Fiducie AGF compte lancer des produits qui correspondent davantage aux rapports changeants concurrentiels du marché des courtiers en hypothèques et acheter des avoirs hypothécaires qui respectent les caractéristiques de risque établies par la société. En outre, Fiducie AGF continue de soutenir le réseau des conseillers en placements et vise à étendre son programme de prêts hypothécaires axé sur les conseillers lancé en 2010 en collaboration avec un partenaire clé. Fiducie AGF bonifiera également son programme de prêts-RER et offrira un soutien accru des ventes pour rehausser les montages de prêts durant la saison RER 2011-2012.

Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les résultats de société de fiducie pour les trois mois et les neuf mois terminés les 31 août 2011 et 2010 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	Trois mois terminés les 31 août			Neuf mois terminés les 31 août		
	2011	2010	Variation en %	2011	2010	Variation en %
Intérêts créditeurs						
Intérêts sur les prêts	38,4 \$	42,1 \$	(8,8) %	118,4 \$	127,1 \$	(6,8) %
Intérêts sur les placements	3,8	3,9	(2,6) %	11,4	10,4	9,6 %
	42,2	46,0	(8,3) %	129,8	137,5	(5,6) %
Intérêts débiteurs						
Intérêts sur les dépôts	23,8	30,2	(21,2) %	75,0	97,0	(22,7) %
Intérêts créditeurs liés aux couvertures	(4,6)	(10,4)	55,8 %	(17,0)	(39,2)	56,6 %
Autres intérêts débiteurs	4,3	4,6	(6,5) %	12,9	14,1	(8,5) %
	23,5	24,4	(3,7) %	70,9	71,9	(1,4) %
Intérêts créditeurs, montant net	18,7	21,6	(13,4) %	58,9	65,6	(10,2) %
Autres produits	2,1	2,0	5,0 %	4,7	5,7	(17,5) %
Gain lié à la titrisation de prêts-RER (perte), déduction faite de la dépréciation	0,6	0,7	(14,3) %	1,9	1,7	11,8 %
Total des produits	21,4	24,3	(11,9) %	65,5	73,0	(10,3) %
Charges						
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	9,1	9,0	1,1 %	29,5	27,4	7,7 %
Provision pour pertes sur prêts	2,9	4,7	(38,3) %	9,5	13,5	(29,6) %
	12,0	13,7	(12,4) %	39,0	40,9	(4,6) %
BAIIA ¹	9,4	10,6	(11,3) %	26,5	32,1	(17,4) %
Amortissement	0,3	0,5	(40,0) %	1,0	1,8	(44,4) %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	9,1 \$	10,1 \$	(9,9) %	25,5 \$	30,3 \$	(15,8) %

¹ Voir la définition de BAIIA à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ». Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA et le bénéfice net, terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci-dessus.

Produits, intérêts créditeurs, montant net, et marge nette d'intérêt

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, le montant net des intérêts créditeurs, qui est présenté déduction faite des intérêts sur les dépôts et des autres intérêts débiteurs, a reculé de 13,4 % et de 10,2 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Les baisses sont surtout attribuables aux diminutions de 8,9 % et de 11,6 % des soldes moyens des prêts, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, la marge nette d'intérêt moyenne des produits de prêts s'est établie à 2,5 % et à 2,6 % (2,6 % et 2,6 % en 2010), respectivement. Fiducie AGF gère le risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt. Les intérêts débiteurs comprennent les intérêts créditeurs liés aux couvertures de 4,6 M\$ et de 17,0 M\$ pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011 (10,4 M\$ et 39,2 M\$ en 2010), respectivement. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les autres produits ont augmenté de 5,0 % et diminué de 17,5 %, respectivement. Le recul pour les neuf mois terminés le 31 août 2011 est surtout attribuable à une baisse de 1,1 M\$ découlant d'une couverture inefficace et d'autres frais et produits moins élevés. Ces facteurs expliquent la baisse globale de 11,9 % et de 10,3 % des produits pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011 par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les frais de vente, frais généraux et frais d'administration se sont chiffrés à 9,1 M\$ et à 29,5 M\$, respectivement, contre 9,0 M\$ et 27,4 M\$ pour les périodes correspondantes de 2010. La maîtrise des dépenses demeure une priorité et la direction fera efficacement appel à l'effet de levier sur son prix de base, alors qu'elle repositionne son portefeuille de prêts au fil du temps. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les frais de vente, frais généraux et frais d'administration ont augmenté de 1,1 % et de 7,7 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Les hausses sont surtout attribuables à l'accroissement des effectifs pour soutenir le relancement de produits. Fiducie AGF compte augmenter ses effectifs de ventes au quatrième trimestre afin d'assurer une expansion réussie de son portefeuille de prêts à l'avenir.

Provision pour pertes sur prêts

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, la provision pour pertes sur prêts totale s'est établie à 2,9 M\$ et à 9,5 M\$, respectivement, contre 4,7 M\$ et 13,5 M\$ en 2010, soit des baisses de 1,8 M\$ et de 4,0 M\$.

BAIIA et marge BAIIA

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, le BAIIA s'est élevé à 9,4 M\$ et à 26,5 M\$, respectivement, contre 10,6 M\$ et 32,1 M\$ pour les périodes correspondantes de 2010. Les reculs sont attribuables à la diminution de la provision pour pertes sur prêts, contrebalancée par une baisse des produits et une hausse des frais de vente, frais généraux et frais d'administration. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, la marge BAIIA s'est élevée à 43,9 % et à 40,5 %, respectivement, contre 43,6 % et 44,0 % pour les périodes correspondantes de 2010.

Marge bénéficiaire avant impôts

Par suite des facteurs mentionnés précédemment, pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, la marge bénéficiaire avant impôts s'est chiffrée à 42,5 % et à 38,9 %, respectivement, contre 41,6 % et 41,5 % pour les périodes correspondantes de 2010.

Rendement de l'exploitation

Les données d'exploitation clés du secteur de société de fiducie pour les trois mois et les neuf mois terminés les 31 août 2011 et 2010 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	31 août 2011	31 août 2010	Variation en %
Prêts immobiliers garantis ¹			
Prêts hypothécaires assurés	415,1 \$	425,5 \$	(2,4) %
Prêts hypothécaires ordinaires	461,3	455,9	1,2 %
MCVI	211,1	301,8	(30,1) %
	1 087,5	1 183,2	(8,1) %
Prêts investissement ¹			
Prêts investissement garantis	1 497,7	1 666,3	(10,1) %
Prêts-RER	332,3	388,7	(14,5) %
Autres prêts	0,8	2,6	(69,6) %
	1 830,8	2 057,6	(11,0) %
Total des actifs en prêts	2 918,3	3 240,8	(10,0) %
Autres actifs	761,9	858,4	(11,2) %
Total de l'actif	3 680,2 \$	4 099,2 \$	(10,2) %

	Trois mois terminés les 31 août			Neuf mois terminés les 31 août		
	2011	2010	Variation en %	2011	2010	Variation en %
Intérêts créditeurs, montant net	18,7 \$	21,6 \$	(13,4) %	58,9 \$	65,6 \$	(10,2) %
Gain lié à la titrisation de prêts-RER (perte), déduction faite de la dépréciation	0,6	0,7	(14,3) %	1,9	1,7	11,8 %
Autres produits	2,1	2,0	5,0 %	4,7	5,7	(17,5) %
Charges autres que d'intérêts ²	(9,4)	(9,5)	(1,1) %	(30,5)	(29,2)	4,5 %
Provision pour pertes sur prêts	(2,9)	(4,7)	(38,3) %	(9,5)	(13,5)	(29,6) %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	9,1 \$	10,1 \$	(9,9) %	25,5 \$	30,3 \$	(15,8) %
Ratio d'efficience ³	43,9 %	39,1 %		46,6 %	40,0 %	
Ratio actif-fonds propres ³	8,7	10,3		8,7	10,3	

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts et les commissions de vente reportées.

² Comprend les frais de vente, frais généraux et frais d'administration et les charges d'amortissement.

³ Voir les définitions de ratio d'efficience et de ratio actif-fonds propres à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

Actifs en prêts

Les prêts immobiliers garantis ont diminué de 8,1 % par rapport au troisième trimestre de 2010 pour s'établir à 1,1 G\$. Les prêts investissement garantis se chiffraient à 1,5 G\$ au 31 août 2011, soit une baisse de 10,1 % d'une année sur l'autre, tandis que l'encours des prêts-RER a reculé de 56,4 M\$ ou de 14,5 % d'une année sur l'autre.

Ratio d'efficience

Par ratio d'efficience, nous entendons les charges autres que d'intérêts divisées par le total du montant net des intérêts créditeurs et des produits autres que d'intérêts. Il s'agit d'un indicateur de rendement clé dans l'industrie qui sert à mesurer l'efficience de la société. Pour les trois mois terminés le 31 août 2011, le ratio d'efficience s'est accru à un niveau défavorable de 43,9 %, contre 39,1 % pour les trois mois terminés le 31 août 2010. Pour les neuf mois terminés le 31 août 2011, le ratio d'efficience s'est élevé à 46,6 %, contre 40,0 % pour les neuf mois terminés le 31 août 2010. Cette hausse est attribuable à des intérêts créditeurs inférieurs par suite du recul des soldes de prêts et des charges supérieures afférentes à l'augmentation des effectifs pour soutenir les initiatives de croissance.

Bilan

L'actif total s'établissait à 3,7 G\$ au 31 août 2011, contre 4,1 G\$ au 31 août 2010, et a reculé de 10,6 % par rapport au 30 novembre 2010. Au 31 août 2011, le ratio actif-fonds propres était de 8,7, contre 10,3 au 31 août 2010 et 10,2 au 30 novembre 2010. Le ratio des fonds propres pondérés en fonction du risque était de 25,4 % au 31 août 2011, contre 21,7 % au 31 août 2010 et 22,5 % au 30 novembre 2010. Les liquidités étaient élevées, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements disponibles à la vente atteignant 678,1 M\$ au 31 août 2011 (752,1 M\$ en 2010).

Portefeuilles de prêts

Les facteurs de risque de crédit associés à l'évaluation de la capacité de recouvrement des divers portefeuilles de prêts reposent surtout sur l'aptitude et la volonté de chaque particulier à rembourser son prêt et sur le nantissement sous-jacent détenu pour chacune des catégories de prêts. Les facteurs de risque clés se résument comme suit :

- taux d'emploi : un taux de chômage supérieur peut accroître les taux de défaut de remboursement, car l'aptitude à rembourser des particuliers se détériore;
- prix des immeubles d'habitation et volume des ventes : une baisse des prix des immeubles d'habitation et une réduction du volume des ventes d'immeubles d'habitation peuvent diminuer les prix de revente et prolonger le temps de cession, rehaussant ainsi les pertes subies à la cession de l'immeuble;
- tenue du marché boursier : un repli des marchés boursiers mondiaux peut augmenter le risque du portefeuille de prêts investissement garantis, car la valeur du nantissement sous-jacent est inférieure. Bien que Fiducie AGF fasse appel aux actifs personnels des clients à l'égard des prêts investissement, la situation macro-économique et les taux de chômage à l'échelle mondiale peuvent faire obstacle à la capacité de Fiducie AGF de réaliser la valeur intégrale de ses prêts.

La provision générale pour pertes sur prêts immobiliers garantis se chiffrait à 7,0 M\$ au 31 août 2011, contre 8,9 M\$ un an plus tôt. Elle comprend une provision générale pour les prêts hypothécaires assurés de 1,8 M\$ (3,8 M\$ en 2010) qui a été établie, car certains assureurs de prêts hypothécaires interprètent de façon plus stricte les politiques d'exclusion pour fraudes et fausses déclarations dans la présente conjoncture. Nous avons radié 0,1 M\$ et 0,2 M\$ de prêts hypothécaires assurés pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011 (1,3 M\$ et 1,3 M\$ en 2010). Au 31 août 2011, environ 47,4 % (48,3 % en 2010) des prêts immobiliers garantis, abstraction faite des MCVI, étaient assurés. Nous avons un nantissement pour les prêts investissement hors RER, composé de fonds communs de placement et d'autres placements. La valeur de ce nantissement fluctue selon les variations des placements sous-jacents. Les radiations de prêts-RER, déduction faite des recouvrements (abstraction faite des prêts-RER titrisés), se sont élevées à 1,3 M\$ et à 5,2 M\$ pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011 (2,8 M\$ et 10,5 M\$ en 2010). Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, pour nos autres produits de prêts, les radiations de prêts, déduction faite des recouvrements, se sont établies à 2,2 M\$ et à 7,2 M\$ (3,0 M\$ et 9,0 M\$ en 2010), respectivement.

La Société de Gestion AGF Limitée

Situation de trésorerie et sources de financement

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les flux de trésorerie consolidés liés aux activités d'exploitation (avant la variation nette des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation) ont atteint 54,8 M\$ et 174,5 M\$, respectivement, contre 51,8 M\$ et 173,1 M\$ un an plus tôt. Les principales utilisations de la trésorerie au cours des trois mois et des neuf mois terminés le 31 août 2011 se résument comme suit :

- Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, AGF a versé des commissions de vente totalisant 9,9 M\$ et 40,4 M\$ qui ont été capitalisées et amorties à des fins comptables, respectivement, contre 9,5 M\$ et 38,6 M\$ en 2010.
- Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, AGF a versé 25,3 M\$ et 72,2 M\$ sous forme de dividendes, respectivement, contre 22,6 M\$ et 66,8 M\$ en 2010.
- Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, AGF a racheté 500 000 actions au coût de 8,0 M\$. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2010, AGF a racheté 846 100 actions au coût de 12,2 M\$.
- Pour les neuf mois terminés le 31 août 2011, AGF a versé une contrepartie en trésorerie de 173,4 M\$ dans le cadre de l'acquisition d'Acuity, un versement supplémentaire de 27,2 M\$ étant exigible d'ici trois ans.
- Pour les neuf mois terminés le 31 août 2011, AGF a financé la portion trésorerie de l'acquisition d'Acuity au moyen d'un retrait unique de 185,0 M\$ sur une facilité de crédit bancaire non amortie d'une durée de quatre ans.
- Durant le troisième trimestre, Fiducie AGF a versé 10 M\$ sous forme de dividendes à La Société de Gestion AGF Limitée.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés s'établissaient à 347,6 M\$ au 31 août 2011, contre 456,6 M\$ au 30 novembre 2010, soit une baisse de 109,0 M\$ (hausse de 4,1 M\$ en 2010). Abstraction faite de la trésorerie du secteur de société de fiducie, qui permet de financer les prêts aux clients et les CPG échus, la trésorerie d'AGF s'élevait à 56,0 M\$ au 31 août 2011 (33,7 M\$ au 31 août 2010).

Le 28 janvier 2011, AGF a obtenu, aux fins d'une acquisition, une facilité de crédit non amortie d'une durée de quatre ans auprès de deux banques à charte canadiennes. La facilité permet un retrait unique de 185,0 M\$.

Le 31 août 2011, AGF a obtenu une facilité de crédit à terme renouvelable syndiquée auprès de deux banques à charte canadiennes d'un maximum de 125,0 M\$. Au 31 août 2011, la facilité était totalement prélevée. Afin de se protéger contre les fluctuations des taux d'intérêt, AGF a conclu un swap de taux d'intérêt pour couvrir en totalité les 125,0 M\$ avec un taux fixe sur cinq ans.

AGF dispose également d'une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de quatre ans, basée sur le taux d'intérêt préférentiel, d'un maximum de 300,0 M\$, dont 300,0 M\$ étaient inutilisés au 31 août 2011. Cette facilité pourra être utilisée pour répondre à des besoins futurs d'exploitation ou d'investissement. AGF prévoit que les flux de trésorerie liés à l'exploitation ainsi que la facilité de crédit disponible lui permettront, dans un avenir rapproché, d'exécuter son plan d'affaires, de financer les commissions de vente, de satisfaire aux exigences réglementaires, de rembourser la dette, de répondre aux besoins de dépenses en immobilisations et de verser des dividendes trimestriels.

Activités de gestion des fonds propres

Nous gérons activement nos fonds propres afin de maintenir une assise financière solide et efficace, de maximiser le rendement pondéré en fonction du risque des actionnaires, d'investir dans les occasions de croissance future, y compris les acquisitions, et de nous assurer que chaque filiale respecte les exigences portant sur les fonds propres réglementaires.

Les fonds propres d'AGF sont les capitaux propres. Chaque année, AGF prépare un plan quinquennal détaillant les budgets de fonctionnement et les besoins en fonds propres prévus. Chaque unité d'exploitation d'AGF est tenue de préparer et de soumettre un plan de fonctionnement quinquennal et le budget y afférent au comité des finances d'AGF à des fins d'approbation avant de demander l'approbation du conseil d'administration. Le comité des finances d'AGF se compose du président du conseil et chef de la direction, du vice-président du conseil, du vice-président directeur et chef des services financiers, et de la vice-présidente directrice, chef de l'exploitation et chef du contentieux. Une fois les plans quinquennaux approuvés par le comité des finances, ils sont révisés et approuvés par le conseil d'administration d'AGF. Ces plans déterminent le versement des dividendes aux actionnaires, établissent le rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote et, de concert avec l'utilisation raisonnable de l'effet de levier, constituent la source de fonds dans le cadre d'acquisitions.

Activités de gestion de placements – Fonds propres réglementaires

Un objectif important à l'égard de la gestion des fonds propres est de s'assurer que les exigences sont observées à l'égard des fonds propres réglementaires. En règle générale, nos entités de gestion de placements ne sont pas assujetties à d'importantes exigences de fonds propres réglementaires dans les territoires où elles sont inscrites et où elles exercent leurs activités. Le montant cumulatif minimal de fonds propres réglementaires pour l'ensemble de nos activités de gestion de placements est d'environ 6,0 M\$.

Fiducie AGF – Cadre des fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires de Fiducie AGF comprennent surtout les capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et de débetures subordonnées. Les fonds propres réglementaires sont un facteur qui permet au conseil d'administration de Fiducie AGF d'évaluer la stabilité et la sûreté en regard des risques globaux inhérents aux activités de Fiducie AGF.

Fiducie AGF gère activement ses fonds propres réglementaires et la direction évalue à l'interne ses fonds propres. Un certain nombre de facteurs sont pris en compte, notamment la réglementation, la planification stratégique, les intérêts des actionnaires, les intérêts des déposants et le ratio des fonds propres cible déterminé à l'interne. Les exigences minimales au titre des fonds propres réglementaires sont formulées dans la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* et déterminées par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »). Fiducie AGF a adopté l'approche normalisée pour déterminer le risque de crédit et l'approche indicateur de base pour déterminer le risque opérationnel.

Le processus d'évaluation interne de l'adéquation des fonds propres est une composante clé du cadre des fonds propres réglementaires de Fiducie AGF. Ce processus permet d'attribuer des fonds propres à des risques reconnus par rapport au risque évalué. Les risques sont évalués selon des facteurs qualitatifs et quantitatifs. Le processus comporte aussi divers tests de résistance pour évaluer l'incidence d'événements pouvant agir sur le bénéficiaire et sur les fonds propres.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En janvier 2011, le conseil d'administration d'AGF a autorisé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'AGF d'au plus 7 430 257 actions de catégorie B sans droit de vote ou 10 % des actions offertes au public. Le 3 mars 2011, AGF a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto visant le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui permet à AGF de racheter au plus 7 430 257 actions de catégorie B sans droit de vote par l'entremise de la Bourse de Toronto (ou de toute autre manière autorisée par la Bourse de Toronto) entre le 7 mars 2011 et le 6 mars 2012. Les actions de catégorie B sans droit de vote peuvent être rachetées de temps à autre à la valeur marchande courante ou à tout autre cours permis par la Bourse de Toronto.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, en vertu de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités, AGF a racheté 500 000 actions de catégorie B sans droit de vote pour une contrepartie totale de 8,0 M\$, au prix moyen de 16,06 \$.

La précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'AGF permettait le rachat d'au plus 7 167 620 actions de catégorie B sans droit de vote entre le 26 février 2010 et le 25 février 2011, à la valeur marchande courante. En vertu de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, AGF avait racheté 846 100 actions de catégorie B sans droit de vote pour une contrepartie totale de 12,2 M\$, au prix moyen de 14,44 \$.

Dividendes

Pour les trois mois terminés le 31 août 2011, nous avons déclaré un dividende de 0,27 \$ par action sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote et sur les actions de catégorie B sans droit de vote. Le dividende sera versé le 20 octobre 2011 aux actionnaires inscrits en date du 7 octobre 2011.

Les porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote et d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote peuvent recevoir des dividendes en espèces. Les mêmes dividendes par action sont versés à tous les porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote et d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote alors en circulation, sans préférence ni priorité d'une action par rapport à l'autre. Aucun dividende ne peut être déclaré s'il existe un manquement à nos engagements à l'égard de notre facilité de crédit ou si le versement d'un dividende entraîne un tel manquement.

Notre conseil d'administration peut autoriser les porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote à recevoir la totalité ou une partie de leurs dividendes en actions. Pour établir l'équivalence entre un dividende versé en actions de catégorie B sans droit de vote et un dividende en espèces, le conseil d'administration se base sur le cours moyen pondéré auquel les actions de catégorie B sans droit de vote se sont négociées à la Bourse de Toronto au cours des dix jours de séance précédant immédiatement la date de clôture des registres applicable à ce dividende.

Les dividendes versés par AGF sur les actions de catégorie B sans droit de vote et sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote se résument comme suit :

Exercices terminés les 30 novembre	2011 ¹	2010	2009	2008	2007
Par action	1,06 \$	1,04 \$	1,00 \$	0,95 \$	0,78 \$
Taux d'augmentation	–	4 %	5 %	22 %	13 %

¹ Total des dividendes versés en janvier 2011, en avril 2011, en juillet 2011 et à verser en octobre 2011.

Nous révisons trimestriellement notre politique de distribution des dividendes en fonction de notre situation financière, de notre rentabilité, de nos flux de trésorerie et d'autres facteurs jugés pertinents par le conseil d'administration. Le taux du dividende trimestriel versé le 20 juillet 2011 s'est élevé à 0,27 \$ par action.

Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant résume les données sur les actions en circulation aux 31 août 2011 et 2010. Le 1^{er} février 2011, AGF a émis des actions de catégorie B sans droit de vote pour un montant de 6,5 M\$ à titre de contrepartie partielle à l'acquisition d'Acuity. Pour plus de détails, se reporter à la note 9 afférente aux états financiers consolidés du troisième trimestre de 2011.

31 août	2011	2010
Actions		
Actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote	57 600	57 600
Actions de catégorie B sans droit de vote	95 143 630	88 512 951
Options sur actions		
Options en cours	5 630 279	5 613 799
Options pouvant être exercées	3 110 597	2 680 989

Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons les indicateurs de rendement clés (« IRC ») présentés ci-après pour évaluer le succès de nos stratégies d'affaires. À l'exception des produits, les IRC suivants ne sont pas conformes aux PCGR du Canada, et le lecteur ne doit pas les substituer au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société ou à toute autre mesure de rendement définie dans les PCGR du Canada. Les analyses par secteur d'exploitation comprennent un examen des IRC pertinents à chaque secteur d'exploitation.

a) Activités d'exploitation consolidées

Produits

Les produits sont une mesure conforme aux PCGR du Canada et sont comptabilisés déduction faite des remises sur les frais, des taxes de vente et des frais de placement versés aux sociétés en commandite. Les produits sont un indicateur de la capacité de produire des flux de trésorerie.

Nous tirons nos produits principalement d'une combinaison des éléments suivants :

- les frais de gestion et de conseils fondés sur l'actif géré;
- les frais de vente reportés (« FR ») payés par les investisseurs au moment du rachat de titres de fonds communs de placement comportant des FR;
- le montant net des intérêts créditeurs provenant des portefeuilles de prêts de Fiducie AGF.

BAIIA

Le BAIIA est le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et participations ne donnant pas le contrôle. Le BAIIA est une mesure largement utilisée au sein de l'industrie des fonds communs de placement par les directions, les investisseurs et les analystes en placements afin de comprendre et de comparer les résultats. Nous croyons en l'importance de cette mesure, car elle permet d'évaluer l'évolution de nos activités de gestion de placements sans tenir compte de l'effet des éléments hors exploitation. Le BAIIA du secteur de société de fiducie comprend les intérêts débiteurs afférents aux dépôts. Ces dépôts servent à financer nos programmes de prêts investissement et de prêts immobiliers garantis et sont donc considérés comme des coûts d'exploitation qui sont directement liés à la production d'intérêts créditeurs. Nous incluons les intérêts débiteurs dans le BAIIA du secteur de société de fiducie pour permettre une comparaison significative avec nos autres secteurs d'exploitation et nos concurrents.

Se reporter à la section « Résultats d'exploitation consolidés » du présent rapport de gestion pour obtenir un rapprochement du BAIIA et des états financiers conformes aux PCGR.

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Nous comptabilisons les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant la variation nette des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation. Les flux de trésorerie liés à l'exploitation permettent d'évaluer la capacité d'AGF à générer de la trésorerie pouvant être affectée au paiement de dividendes, au rachat d'actions, au versement de commissions de vente, au remboursement de la dette et au financement d'autres besoins.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	59,8 \$	61,7 \$	133,4 \$	127,5 \$
Moins la variation nette des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation	5,0	9,9	(41,1)	(45,6)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	54,8 \$	51,8 \$	174,5 \$	173,1 \$

Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation

Par flux de trésorerie disponibles, nous entendons les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant la variation nette des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation, moins les commissions de vente versées. Il s'agit d'une mesure pertinente dans le secteur de gestion de placements étant donné les importantes sommes versées à titre de commission au moment de l'achat. Les flux de trésorerie disponibles représentent la trésorerie pouvant être distribuée à nos actionnaires ou être affectée aux besoins généraux d'AGF.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation (définis ci-dessus)	54,8 \$	51,8 \$	174,5 \$	173,1 \$
Moins les commissions de vente versées	9,9	9,5	40,4	38,6
Flux de trésorerie disponibles	44,9 \$	42,3 \$	134,1 \$	134,5 \$

Marge BAIIA

À titre d'indicateur du rendement de l'ensemble de nos activités d'exploitation, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
BAIIA	72,2 \$	61,0 \$	211,6 \$	190,7 \$
Divisé par les produits	174,5	148,7	517,5	458,7
Marge BAIIA	41,4 %	41,0 %	40,9 %	41,6 %

Marge bénéficiaire avant impôts

À titre d'indicateur du rendement de l'ensemble de nos activités d'exploitation, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts par les produits.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	29,9 \$	27,8 \$	90,3 \$	85,8 \$
Plus les impôts sur les bénéfices	13,0	10,9	37,2	33,7
Bénéfice avant impôts	42,9 \$	38,7 \$	127,5 \$	119,5 \$
Divisé par les produits	174,5	148,7	517,5	458,7
Marge bénéficiaire avant impôts	24,6 %	26,0 %	24,6 %	26,1 %

Rendement des capitaux propres

Nous surveillons le rendement des capitaux propres afin de déterminer la rentabilité d'AGF dans son ensemble sur une base annuelle. Le rendement des capitaux propres s'obtient en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société par les capitaux propres moyens.

Trois mois terminés les (en millions de dollars)	31 août 2011	31 août 2010
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société (annualisé)	119,6 \$	111,2 \$
Divisé par les capitaux propres moyens	1 212,3	1 141,5
Rendement des capitaux propres	9,9 %	9,7 %

Ratio dette à long terme-BAIIA

À titre d'indicateur de notre capacité à nous acquitter du service de la dette à long terme, le ratio dette à long terme-BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Le ratio dette à long terme-BAIIA s'obtient en divisant la dette à long terme à la fin du trimestre par le BAIIA annualisé du trimestre.

Trois mois terminés les (en millions de dollars)	31 août 2011		31 août 2010	
Dette à long terme ¹	317,2	\$	155,7	\$
Divisé par le BAIIA (annualisé)	288,8		244,0	
Ratio dette à long terme-BAIIA	109,8	%	63,8	%

¹ Comprend la contrepartie en trésorerie reportée afférente à l'acquisition d'Acuity.

b) Activités de gestion de placements**Actif géré**

L'actif géré est une mesure essentielle dans notre industrie, car c'est en fonction de sa valeur que nous établissons les frais pour nos fonds communs de placement, nos comptes institutionnels et de sous-conseillers et nos particuliers bien nantis. La valeur de l'actif géré fluctue selon le rendement des placements et le volume des ventes et des rachats. Une partie importante de nos charges dépend de l'actif géré et du volume des ventes des fonds communs de placement, car nous versons des commissions au moment des ventes brutes, des commissions de suivi aux conseillers en placements et des frais de conseils en placement en fonction de la valeur de l'actif géré.

Rendement des placements

Le rendement des placements, soit la plus-value (moins-value) des portefeuilles de fonds, présenté déduction faite des frais de gestion reçus, a une incidence fondamentale sur la valeur de l'actif géré et est au cœur de la proposition de valeur que nous offrons aux conseillers et aux porteurs de titres. La croissance de l'actif géré qui découle du rendement des placements enrichit nos porteurs de titres, et nous permet à notre tour d'accroître nos produits. En revanche, un rendement médiocre réduit notre actif géré et, par conséquent, nos produits tirés des frais de gestion. Un rendement relatif solide peut contribuer à la croissance des ventes brutes ou à la diminution des rachats. Inversement, un rendement médiocre peut réduire les ventes brutes et accroître les rachats. Pour plus de détails, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion annuel de 2010 d'AGF.

Ventes nettes (rachats nets)

Les ventes brutes et les rachats sont surveillés séparément. La somme de ces deux montants représente les ventes nettes (rachats nets) qui, de concert avec le rendement des placements et les charges des fonds, établissent le niveau de l'actif géré quotidien moyen de fonds de détail, à partir duquel la facturation des frais de gestion est établie. L'actif géré quotidien moyen de fonds de détail est égal à la valeur liquidative quotidienne moyenne globale des fonds de détail AGF. Les activités des comptes institutionnels et de sous-conseillers et des services aux particuliers bien nantis sont surveillées séparément. Nous ne calculons pas l'actif géré quotidien moyen pour ces secteurs d'activité.

Marge BAIIA – Gestion de placements

À titre d'indicateur du rendement de nos activités d'exploitation au sein de notre secteur de gestion de placements, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
BAIIA	61,4	\$	50,2	\$
Divisé par les produits	151,7		124,2	
Marge BAIIA	40,5	%	40,4	%

Marge bénéficiaire avant impôts – Gestion de placements

À titre d'indicateur du rendement de nos activités d'exploitation au sein de notre secteur de gestion de placements, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts et les éléments non sectoriels par les produits.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	35,5 \$	29,1 \$	108,0 \$	95,7 \$
Divisé par les produits	151,7	124,2	448,8	387,1
Marge bénéficiaire avant impôts	23,4 %	23,4 %	24,1 %	24,7 %

c) Activités de société de fiducie**Actifs en prêts**

Dans notre secteur de société de fiducie (« Fiducie AGF »), les nouveaux montages de prêts, déduction faite des remboursements, soutiennent l'encours des prêts, sur lequel nous prélevons des intérêts. La croissance des actifs en prêts augmente nos produits. En revanche, un recul des actifs en prêts nuit à nos produits.

Montant net des intérêts créditeurs

Le montant net des intérêts créditeurs est un indicateur de rendement courant dans le secteur des prêts. Nous suivons cet indicateur afin d'évaluer la croissance de l'apport financier de Fiducie AGF. Le montant net des intérêts créditeurs s'obtient en soustrayant les intérêts débiteurs des intérêts créditeurs perçus sur les actifs en prêts de Fiducie AGF.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
Intérêts créditeurs	42,2 \$	46,0 \$	129,8 \$	137,5 \$
Moins les intérêts débiteurs	23,5	24,4	70,9	71,9
Intérêts créditeurs, montant net	18,7 \$	21,6 \$	58,9 \$	65,6 \$

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt s'obtient en divisant le montant net annualisé des intérêts créditeurs pour l'exercice par le solde moyen total des prêts.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
Intérêts créditeurs annualisés, montant net	74,8 \$	86,4 \$	78,5 \$	87,5 \$
Divisé par le solde moyen total des prêts	2 925,2	3 271,1	2 991,1	3 404,3
Marge nette d'intérêt	2,6 %	2,6 %	2,6 %	2,6 %

Ratio d'efficience

Le ratio d'efficience est un IRC du secteur des services financiers qui sert à mesurer l'efficience de la société. Nous utilisons ce ratio pour surveiller les charges, abstraction faite de la provision pour pertes sur prêts. Le ratio d'efficience s'obtient, à partir des résultats de Fiducie AGF, en divisant les charges autres que d'intérêts par le total du montant net des intérêts créditeurs et des produits autres que d'intérêts.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration Plus les charges d'amortissement	9,1 \$	9,0 \$	29,5 \$	27,4 \$
Charges autres que d'intérêts	0,3	0,5	1,0	1,8
	9,4	9,5	30,5	29,2
Autres produits Gain lié à la titrisation de prêts-RER (perte), déduction faite de la dépréciation	2,1 \$	2,0 \$	4,7 \$	5,7 \$
Produits autres que d'intérêts	0,6	0,7	1,9	1,7
	2,7	2,7	6,6	7,4
Intérêts créditeurs, montant net Plus les produits autres que d'intérêts	18,7 \$	21,6 \$	58,9 \$	65,6 \$
Total des intérêts créditeurs, montant net, et des produits autres que d'intérêts	2,7	2,7	6,6	7,4
	21,4	24,3	65,5	73,0
Ratio d'efficience	43,9 %	39,1 %	46,6 %	40,0 %

Marge BAIIA – Fiducie

À titre d'indicateur du rendement de nos activités d'exploitation au sein de Fiducie AGF, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
BAIIA	9,4 \$	10,6 \$	26,5 \$	32,1 \$
Divisé par les produits	21,4	24,3	65,5	73,0
Marge BAIIA	43,9 %	43,6 %	40,5 %	44,0 %

Marge bénéficiaire avant impôts – Fiducie

À titre d'indicateur du rendement de nos activités d'exploitation au sein de Fiducie AGF, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts et les éléments non sectoriels par le total des produits.

(en millions de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	9,1 \$	10,1 \$	25,5 \$	30,3 \$
Divisé par les produits	21,4	24,3	65,5	73,0
Marge bénéficiaire avant impôts	42,5 %	41,6 %	38,9 %	41,5 %

Ratio actif-fonds propres

Les institutions de dépôt sous réglementation fédérale sont tenues de toujours respecter un ratio actif-fonds propres donné. Le ratio actif-fonds propres s'obtient en divisant l'actif total de l'institution de dépôt par le total des fonds propres réglementaires, et permet de déterminer le levier financier de l'institution de dépôt.

(en millions de dollars)	31 août 2011	30 nov. 2010
Actif total selon les lignes directrices du BSIF ¹	3 714,8 \$	4 112,7 \$
Divisé par les fonds propres ajustés de première et de deuxième catégories	424,9	403,8
Ratio actif-fonds propres	8,7	10,2

¹ Bureau du surintendant des institutions financières

Prêts douteux en pourcentage de l'encours des prêts

Les prêts douteux en pourcentage de l'encours des prêts s'obtiennent en divisant le total des prêts douteux par le total de l'encours des prêts.

(en millions de dollars)	31 août 2011	30 nov. 2010
Prêts douteux	29,1 \$	35,7 \$
Divisé par le total de l'encours des prêts ¹	2 917,8	3 122,2
Prêts douteux en pourcentage de l'encours des prêts	1,0 %	1,1 %

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts et les commissions de vente reportées de 24,4 M\$ au 31 août 2011 et de 28,6 M\$ au 30 novembre 2010.

Règlements gouvernementaux

La présente section doit être lue de concert avec la rubrique « Règlements gouvernementaux » du rapport de gestion annuel de 2010.

Acuity Funds Ltd.

Acuity Funds Ltd. (« AFL ») est inscrite auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») à titre de gestionnaire de fonds d'investissement et de courtier en épargne collective. AFL est également inscrite auprès de la CVMO à titre de courtier sur le marché dispensé afin de faciliter la distribution de certains titres à ses clients et est assujettie à la surveillance de commissaires à la protection de la vie privée fédéral et provinciaux et au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (« CANAFE »).

Acuity Investment Management Inc.

Acuity Investment Management Inc. (« AIMI ») est inscrite auprès de la CVMO à titre de gestionnaire de portefeuille et conserve des inscriptions équivalentes dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada où AIMI exerce ses activités. AIMI est également inscrite à titre de courtier sur le marché dispensé afin de faciliter la distribution de certains titres à ses clients et est assujettie à la surveillance de commissaires à la protection de la vie privée fédéral et provinciaux et au CANAFE.

Principales conventions comptables

Le sommaire des principales conventions comptables d'AGF est présenté à la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2010.

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle

Le 1^{er} décembre 2010, AGF a adopté de façon anticipée les chapitres 1582, 1601 et 1602 du *Manuel de l'ICCA* intitulés « Regroupements d'entreprises », « États financiers consolidés » et « Participations ne donnant pas le contrôle », respectivement. Conformément aux dispositions transitoires, ces normes ont été appliquées de façon prospective, sauf les normes afférentes à la comptabilisation et à la présentation des participations ne donnant pas le contrôle, qui ont été appliquées de façon rétrospective. Ces normes n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'AGF autre que le reclassement des participations ne donnant pas le contrôle (se reporter à la description ci-après) et que la comptabilisation par AGF de l'acquisition d'Acuity [se reporter à la note 4 a)].

Conformément au chapitre 1582 (équivalent d'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises »), les regroupements d'entreprises menés à bien le ou après le 1^{er} décembre 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Cette contrepartie comprend tout versement en trésorerie plus la juste valeur à la date d'échange des actifs donnés, des passifs pris en charge et des titres de participation émis par la société ou par ses filiales. La contrepartie transférée comprend également les contreparties éventuelles comptabilisées à la juste valeur. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont passés en charge pendant la période en cours et comptabilisés dans les charges d'exploitation. À la date d'acquisition, la société constate les actifs identifiables acquis, les passifs pris en charge et toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise. Les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge sont évalués à leur juste valeur la première fois. Lorsque la juste valeur de la contrepartie versée est inférieure à la juste valeur des actifs nets acquis, l'excédent est comptabilisé dans les états consolidés des résultats. Les participations préexistantes d'une société acquise sont réévaluées à la juste valeur à la date du regroupement d'entreprises et tout gain ou toute perte qui en découle est comptabilisé(e) dans les états consolidés des résultats.

Les regroupements d'entreprises menés à bien avant le 1^{er} décembre 2010 étaient comptabilisés selon la méthode de l'achat pur et simple en vertu des PCGR du Canada appliqués antérieurement. Les exigences de cette méthode d'achat sont semblables à celles de la méthode de l'acquisition (se reporter à la description ci-dessus), sauf que, entre autres, la méthode de l'achat pur et simple exige que la contrepartie émise par l'acquéreur soit évaluée à sa valeur marchande pendant une période raisonnable avant et après l'annonce de l'acquisition, que les coûts attribuables à l'acquisition soient inclus dans la juste valeur de la contrepartie versée pour l'achat, que la contrepartie éventuelle ne soit initialement pas comptabilisée dans la contrepartie transférée, et que les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge soient ajustés pour correspondre aux justes valeurs seulement dans la mesure où la participation de l'acquéreur dans la société acquise est inférieure à 100 %. En outre, lorsque la juste valeur de la contrepartie payée est inférieure à la juste valeur des actifs nets acquis, l'excédent est d'abord déduit de façon proportionnelle du prix d'achat de certains actifs à long terme acquis jusqu'à ce que leur valeur marchande soit ramenée à néant. Puis, tout solde de l'excédent est comptabilisé dans les états consolidés des résultats.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent être évaluées à la juste valeur ou selon la quote-part des actifs nets identifiables acquis. En vertu des PCGR du Canada appliqués antérieurement, les participations ne donnant pas le contrôle étaient comptabilisées selon la quote-part de la valeur comptable de la société acquise.

Le chapitre 1601 présente les lignes directrices existantes pour la préparation des états financiers consolidés après la date d'acquisition, autres que celles afférentes aux participations ne donnant pas le contrôle. Le chapitre 1602 présente les lignes directrices pour la comptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle après l'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Il exige que les participations ne donnant pas le contrôle soit présentées clairement dans les capitaux propres, mais distinctement des capitaux propres de la société mère; que le bénéfice net consolidé et le cumul des autres éléments du résultat étendu attribuable à la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle soient identifiés et présentés clairement dans les états consolidés des résultats et dans les états consolidés du résultat étendu, respectivement; et que les modifications apportées aux participations dans une filiale qui n'entraînent pas une perte ou une prise de contrôle soient comptabilisées dans les opérations sur capitaux propres.

Nouvelles normes comptables à venir

Transition aux Normes internationales d'information financière

Les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public seront tenues de préparer leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011. AGF adoptera les IFRS à compter du 1^{er} décembre 2011 dans le cadre de la préparation de ses états financiers consolidés. AGF présentera ses résultats financiers pour le trimestre terminé le 29 février 2012 conformément à la norme comptable internationale 34 intitulée « Information financière intermédiaire » (« IAS 34 ») émise par l'IASB. AGF présentera également les données comparatives selon les IFRS et un bilan d'ouverture au 1^{er} décembre 2010.

Afin de respecter la transition aux IFRS, en 2008, nous avons lancé un projet à l'étendue de l'entreprise. Notre plan de transition comporte trois étapes : 1) évaluation diagnostique des IFRS, 2) analyse d'incidence, évaluation et conception, et 3) mise en œuvre et révision. Nous avons terminé toutes les étapes du projet et la révision finale des ajustements aux états financiers est en voie d'exécution.

Chaque trimestre, nous faisons une mise au point avec le comité d'audit qui comprend la révision du calendrier, des obligations d'informations, des incidences prévues des nouvelles normes sur les informations à fournir dans les états financiers et les notes de même qu'une mise à jour sur le progrès réalisé à l'égard des IFRS. Nous avons déterminé que la provision pour pertes sur prêts, la comptabilité de couverture, la titrisation de créances, les commissions de vente reportées et

les contrats avec des clients sont les facteurs qui peuvent le plus influencer sur AGF. Les ajustements d'AGF présentés dans son bilan d'ouverture selon les IFRS se résument comme suit :

1. Commissions de vente reportées – En vertu des PCGR du Canada, les commissions de vente versées aux courtiers sur la vente de titres de fonds communs de placement comportant des frais de vente reportés (FR) sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des FR (sur trois à sept ans). Aucun ajustement n'est constaté au coût au rachat de fonds communs de placement et les actifs composés de FR sont évalués annuellement aux fins de dépréciation. En vertu des IFRS, les commissions de vente continueront d'être comptabilisées au coût et amorties de façon semblable aux PCGR du Canada. Cependant, au moment du rachat, les actifs seront sortis du bilan et le montant non amorti sera constaté dans le bénéfice à titre d'amortissement.
2. Contrats avec des clients – En vertu des PCGR du Canada, les contrats avec des clients sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur sept à 15 ans, compte tenu de la durée de vie utile estimative de ces actifs. Aucun ajustement n'est constaté au coût au rachat de fonds communs de placement et les actifs sont évalués annuellement aux fins de dépréciation. En vertu des IFRS, les contrats avec des clients continueront d'être comptabilisés au coût et amortis de façon semblable aux PCGR du Canada. Cependant, au moment du rachat, les actifs seront sortis du bilan et le montant non amorti sera constaté dans le bénéfice à titre d'amortissement.
3. Écart d'acquisition – La direction examine les facteurs permettant d'identifier les unités génératrices de trésorerie (« UGT »). La dépréciation liée à l'écart d'acquisition dépend du niveau déterminé des UGT.

Nous avons également évalué les exemptions de retraitement complet permises en vertu de l'IFRS 1. Nous avons appliqué les exemptions suivantes qui ont une incidence sur les regroupements d'entreprises, le compte de conversion cumulatif (« CCC ») et la titrisation. En vertu de l'IFRS 1, une société peut a) retraiter rétroactivement tous les regroupements d'entreprises après une date précise conformément à l'IFRS 3, ou b) appliquer prospectivement l'IFRS 3, la valeur à la date de transition étant le coût réputé en vertu des IFRS. D'après ces options, l'écart d'acquisition (le « goodwill ») doit faire l'objet d'un test de dépréciation au moment de la transition et chaque année par la suite ou plus souvent si nécessaire. AGF appliquera prospectivement l'IFRS 3. En outre, l'IFRS 1 permet à une société de constater le CCC aux bénéfices non répartis à la date de transition. AGF appliquera cette exemption. En 2010, une modification a été apportée à l'IFRS 1 en vertu de laquelle la date de sortie du bilan est passée du 1^{er} janvier 2004 à la date de transition. Par conséquent, AGF ne constatera pas les créances titrisées au bilan à la date de transition.

AGF présentera l'incidence de chaque option de convention comptable choisie dans le rapport de gestion annuel de 2011.

Gestion des risques

AGF est assujettie à des facteurs de risque propres à la société ainsi qu'à des facteurs de risque extrinsèques qui peuvent influencer sur ses résultats d'exploitation et sur ses résultats financiers. Ces risques et la gestion de ces risques sont présentés à la rubrique « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion annuel de 2010. Aucun changement important n'a été relevé à l'égard des facteurs de risque touchant les activités d'AGF ou de la gestion de ces risques. Pour les risques découlant de l'utilisation d'instruments financiers, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef des services financiers ont conçu (ou ont fait concevoir) le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») et des contrôles et des procédures de communication de l'information. Aucune faiblesse importante n'a été relevée à l'égard de la conception des CIIF. Le 1^{er} février 2011, AGF a mené à bien l'acquisition d'Acuity. Au cours du premier trimestre de 2011, certains CIIF ont été touchés et les contrôles intermédiaires ont été dits fiables. Au cours du deuxième trimestre de 2011, les procédures de communication de l'information financière ont été entièrement intégrées à celles d'AGF.

Principales informations trimestrielles

Trimestres terminés les (en millions de dollars, sauf les montants par action)	31 août 2011	31 mai 2011	28 févr. 2011	30 nov. 2010
Produits	174,5 \$	180,1 \$	162,9 \$	155,9 \$
Flux de trésorerie ¹	54,8	67,7	52,0	50,1
BAIIA ²	72,2	75,4	64,0	66,1
Bénéfice avant impôts	42,9	45,4	39,1	43,3
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	29,9	32,7	27,7	30,9
BAIIA par action				
De base	0,76	0,79	0,70	0,75
Dilué	0,75	0,78	0,70	0,74
Résultat par action attribuable aux actionnaires de la société				
De base	0,31 \$	0,34 \$	0,31 \$	0,35 \$
Dilué	0,31 \$	0,34 \$	0,30 \$	0,34 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base	95 518 051	95 568 899	90 799 935	88 616 451
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	96 446 821	96 794 115	92 010 135	89 665 401

Trimestres terminés les (en millions de dollars, sauf les montants par action)	31 août 2010	31 mai 2010	28 févr. 2010	30 nov. 2009
Produits	148,7 \$	153,8 \$	156,2 \$	157,7 \$
Flux de trésorerie ¹	51,8	61,9	59,4	65,7
BAIIA ²	61,0	62,6	67,1	71,6
Bénéfice avant impôts	38,7	38,3	42,6	46,6
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	27,8	27,5	30,6	45,5
BAIIA par action				
De base	0,68	0,70	0,75	0,80
Dilué	0,68	0,69	0,74	0,79
Résultat par action attribuable aux actionnaires de la société				
De base	0,31 \$	0,31 \$	0,34 \$	0,51 \$
Dilué	0,31 \$	0,30 \$	0,34 \$	0,50 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base	89 286 335	89 332 374	89 211 983	89 072 123
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	90 232 708	90 482 468	90 390 172	90 331 497

¹ Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant la variation nette des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation.

² Voir la définition de BAIIA à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur AGF figurent dans les états financiers consolidés ainsi que dans les notes y afférentes de la société pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, dans le rapport de gestion et les états financiers consolidés de l'exercice 2010, dans la notice annuelle 2010 d'AGF et dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation pertinents du Canada. Ces documents peuvent être consultés en ligne à www.sedar.com.

La Société de Gestion AGF Limitée
Bilans consolidés

(en milliers de dollars)	31 août 2011 (non audité)	30 nov. 2010 (audité)
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	347 572 \$	456 550 \$
Placements disponibles à la vente [note 2 a)]	405 018	503 963
Comptes débiteurs, charges payées d'avance et autres actifs	86 426	94 963
Partie à court terme des droits conservés dans la titrisation (note 3)	38 556	21 334
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement échéant dans moins d'un an (note 5)	440 381	433 537
	1 317 953	1 510 347
Droits conservés dans la titrisation (note 3)	–	17 365
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement (note 5)	2 477 846	2 688 677
Participation dans une société associée [note 2 b)]	78 801	77 049
Contrats de gestion [note 4 a)]	715 769	504 269
Contrats avec des clients, déduction faite de l'amortissement cumulé [note 4 a)]	41 593	11 383
Écart d'acquisition [note 4 a)]	289 835	173 708
Autres actifs incorporels, déduction faite de l'amortissement cumulé [note 4 a)]	24 110	–
Commissions de vente reportées, déduction faite de l'amortissement cumulé	228 171	243 861
Immobilisations corporelles et logiciels, déduction faite de l'amortissement cumulé	12 238	11 230
Autres actifs (note 6)	21 620	15 972
Total de l'actif	5 207 936 \$	5 253 861 \$
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	225 900 \$	258 728 \$
Impôts sur les bénéfices futurs	25 242	18 024
Contrepartie à payer pour l'acquisition [note 4 a)]	31 926	–
Dépôts échéant dans moins d'un an [note 5 f)]	1 639 947	1 814 701
	1 923 015	2 091 453
Dépôts [note 5 f)]	1 492 932	1 721 264
Dette à long terme (note 7)	309 723	143 678
Impôts sur les bénéfices futurs	179 195	129 574
Contrepartie à payer pour l'acquisition [note 4 a)]	12 239	–
Autres passifs à long terme (note 8)	16 293	16 701
Total du passif	3 933 397	4 102 670
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société		
Capital-actions (note 9)	558 281	439 216
Surplus d'apport	24 494	22 580
Bénéfices non répartis	711 937	702 017
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 10)	(20 784)	(13 119)
	1 273 928	1 150 694
Participations ne donnant pas le contrôle	611	497
Total des capitaux propres	1 274 539	1 151 191
Total du passif et des capitaux propres	5 207 936 \$	5 253 861 \$

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés des résultats

(non audité) (en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
Produits				
Frais de gestion et de conseils	142 658 \$	117 396 \$	425 915 \$	365 465 \$
Frais de vente reportés	5 661	5 296	18 045	17 138
Gain lié à la titrisation de prêts-RER, déduction faite de la dépréciation (note 3)	636	731	1 931	1 667
Revenus de placement et autres produits	6 723	3 670	12 656	8 806
	155 678	127 093	458 547	393 076
Intérêts créditeurs de Fiducie AGF	42 255	45 947	129 826	137 446
Intérêts débiteurs de Fiducie AGF	(23 444)	(24 362)	(70 869)	(71 846)
Intérêts créditeurs de Fiducie AGF, montant net (note 12)	18 811	21 585	58 957	65 600
Total des produits	174 489	148 678	517 504	458 676
Charges				
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	55 408	47 319	159 505	144 208
Acquisition et intégration d'activités [note 4 a)]	1 700	–	10 635	–
Commissions de suivi	39 880	33 436	119 035	103 374
Frais de conseils en placement	2 278	2 236	7 155	6 934
Amortissement des commissions de vente reportées	19 248	19 476	57 666	59 330
Amortissement des contrats avec des clients	3 684	709	9 068	2 128
Amortissement des autres actifs incorporels	2 096	–	4 890	–
Amortissement des immobilisations corporelles et des logiciels	1 145	1 349	3 245	4 583
Intérêts débiteurs	2 938	503	8 507	4 390
Provision pour pertes sur prêts de Fiducie AGF [note 5 e)]	2 948	4 725	9 536	13 488
	131 325	109 753	389 242	338 435
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	43 164	38 925	128 262	120 241
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices				
Exigibles	14 547	15 539	43 353	41 723
Futurs	(1 519)	(4 641)	(6 157)	(8 056)
	13 028	10 898	37 196	33 667
	30 136 \$	28 027 \$	91 066 \$	86 574 \$
Composition du bénéfice net				
Actionnaires de la société	29 951 \$	27 768 \$	90 348 \$	85 836 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	185	259	718	738
	30 136 \$	28 027 \$	91 066 \$	86 574 \$
Résultat par action attribuable aux actionnaires de la société [note 9 h)]				
De base	0,31 \$	0,31 \$	0,96 \$	0,96 \$
Dilué	0,31 \$	0,31 \$	0,95 \$	0,95 \$

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés de l'évolution des capitaux propres

(non audité) (en milliers de dollars)	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Attribuable aux actionnaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 mai 2010	441 605 \$	21 345 \$	697 610 \$	(22 216)\$	1 138 344 \$	436 \$	1 138 780 \$
Bénéfice net des trois mois	-	-	27 768	-	27 768	259	28 027
Autres éléments du résultat étendu (déduction faite des impôts)	-	-	-	12 480	12 480	-	12 480
Résultat étendu des trois mois	-	-	27 768	12 480	40 248	259	40 507
Émissions dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	681	-	-	-	681	-	681
Options sur actions	9	796	-	-	805	-	805
Rachat à des fins d'annulation d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF [note 9 c)]	(4 188)	-	(8 029)	-	(12 217)	-	(12 217)
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF et sur les actions de catégorie B sans droit de vote AGF	-	-	(23 235)	-	(23 235)	-	(23 235)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(227)	(227)
Solde au 31 août 2010	438 107 \$	22 141 \$	694 114 \$	(9 736)\$	1 144 626 \$	468 \$	1 145 094 \$
Solde au 31 mai 2011	560 009 \$	23 709 \$	712 900 \$	(20 437)\$	1 276 181 \$	598 \$	1 276 779 \$
Bénéfice net des trois mois	-	-	29 951	-	29 951	185	30 136
Autres éléments du résultat étendu (déduction faite des impôts)	-	-	-	(347)	(347)	-	(347)
Résultat étendu des trois mois	-	-	29 951	(347)	29 604	185	29 789
Émissions dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	543	-	-	-	543	-	543
Options sur actions	663	785	-	-	1 448	-	1 448
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF et sur les actions de catégorie B sans droit de vote AGF	-	-	(25 818)	-	(25 818)	-	(25 818)
Augmentation de la participation dans Highstreet Partners Limited [note 4 b)]	-	-	-	-	-	-	-
Rachat à des fins d'annulation d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF [note 9 c)]	(2 934)	-	(5 096)	-	(8 030)	-	(8 030)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(172)	(172)
Solde au 31 août 2011	558 281 \$	24 494 \$	711 937 \$	(20 784)\$	1 273 928 \$	611 \$	1 274 539 \$

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés de l'évolution des capitaux propres

(non audité) (en milliers de dollars)	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Attribuable aux actionnaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 novembre 2009	438 612 \$	19 964 \$	685 063 \$	(13 236)\$	1 130 403 \$	408 \$	1 130 811 \$
Bénéfice net des neuf mois	-	-	85 836	-	85 836	738	86 574
Autres éléments du résultat étendu (déduction faite des impôts)	-	-	-	3 500	3 500	-	3 500
Résultat étendu des neuf mois	-	-	85 836	3 500	89 336	738	90 074
Émissions dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	1 996	-	-	-	1 996	-	1 996
Options sur actions	1 687	2 177	-	-	3 864	-	3 864
Rachat à des fins d'annulation d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF [note 9 c)]	(4 188)	-	(8 029)	-	(12 217)	-	(12 217)
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF et sur les actions de catégorie B sans droit de vote AGF	-	-	(68 756)	-	(68 756)	-	(68 756)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(678)	(678)
Solde au 31 août 2010	438 107 \$	22 141 \$	694 114 \$	(9 736)\$	1 144 626 \$	468 \$	1 145 094 \$
Solde au 30 novembre 2010	439 216 \$	22 580 \$	702 017 \$	(13 119)\$	1 150 694 \$	497 \$	1 151 191 \$
Bénéfice net des neuf mois	-	-	90 348	-	90 348	718	91 066
Autres éléments du résultat étendu (déduction faite des impôts)	-	-	-	(7 665)	(7 665)	-	(7 665)
Résultat étendu des neuf mois	-	-	90 348	(7 665)	82 683	718	83 401
Émissions dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	1 554	-	-	-	1 554	-	1 554
Options sur actions	5 766	1 914	-	-	7 680	-	7 680
Émissions dans le cadre de l'acquisition d'Acuity	114 679	-	-	-	114 679	-	114 679
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF et sur les actions de catégorie B sans droit de vote AGF	-	-	(73 736)	-	(73 736)	-	(73 736)
Augmentation de la participation dans Highstreet Partners Limited [note 4 b)]	-	-	(1 596)	-	(1 596)	-	(1 596)
Rachat à des fins d'annulation d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF [note 9 c)]	(2 934)	-	(5 096)	-	(8 030)	-	(8 030)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(604)	(604)
Solde au 31 août 2011	558 281 \$	24 494 \$	711 937 \$	(20 784)\$	1 273 928 \$	611 \$	1 274 539 \$

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés du résultat étendu

(non audité) (en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice net de la période	30 136 \$	28 027 \$	91 066 \$	86 574 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts				
Gain net non réalisé (perte) sur les devises				
Écart de conversion des devises lié aux placements nets dans des établissements étrangers autonomes	(17)	4 677	(315)	(4 929)
	(17)	4 677	(315)	(4 929)
Gain net non réalisé (perte) sur les titres disponibles à la vente				
Gain non réalisé (perte)	2 747	7 947	(4 570)	8 501
Reclassement de la perte réalisée ou de la perte de valeur durable dans le bénéfice	(364)	(157)	(67)	(157)
	2 383	7 790	(4 637)	8 344
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gain non réalisé (perte)	(2 713)	–	(2 713)	–
Reclassement de la perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie	–	13	–	85
	(2 713)	13	(2 713)	85
Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	(347) \$	12 480 \$	(7 665) \$	3 500 \$
Résultat étendu de la période	29 789 \$	40 507 \$	83 401 \$	90 074 \$
Composition du résultat étendu				
Actionnaires de la société	29 604 \$	40 248 \$	82 683 \$	89 336 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	185	259	718	738
	29 789 \$	40 507 \$	83 401 \$	90 074 \$

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés des flux de trésorerie

(non audité) (en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
Activités d'exploitation				
Bénéfice net de la période	30 136 \$	28 027 \$	91 066 \$	86 574 \$
Éléments hors trésorerie				
Amortissement	26 173	21 534	74 869	66 041
Impôts sur les bénéfices futurs	(1 519)	(4 641)	(6 157)	(8 056)
Gain lié à la titrisation de prêts-RER, déduction faite de la dépréciation	(636)	(731)	(1 931)	(1 667)
Provision pour pertes sur prêts de Fiducie AGF	2 948	4 725	9 536	13 488
Rémunération à base d'actions	560	1 327	6 287	4 854
Participation dans S&WHL	(1 417)	(193)	(3 224)	1 422
Autres	(1 495)	1 815	2 802	6 474
Dividendes de S&WHL	-	-	1 247	3 962
	54 750	51 863	174 495	173 092
Variation nette des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation (note 11)	5 035	9 868	(41 124)	(45 595)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	59 785	61 731	133 371	127 497
Activités de financement				
Rachat à des fins d'annulation d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF	(8 030)	(12 217)	(8 030)	(12 217)
Émission d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF	822	9	5 073	1 486
Dividendes versés	(25 275)	(22 554)	(72 182)	(66 760)
Augmentation (diminution) de la dette à long terme	961	(6 487)	166 046	(1 017)
Diminution nette des dépôts de Fiducie AGF	(40 687)	(162 572)	(407 411)	(381 084)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net	(72 209)	(203 821)	(316 504)	(459 592)
Activités d'investissement				
Versement de commissions de vente reportées	(9 948)	(9 454)	(40 369)	(38 576)
Produit net de la vente d'activités abandonnées	-	607	-	607
Augmentation de la participation dans Highstreet Partners Limited [note 4 b)]	-	-	(1 596)	-
Acquisition de filiales, déduction faite des rentrées de trésorerie [note 4 a)]	-	-	(173 415)	-
Achat d'immobilisations corporelles et de logiciels	(1 136)	(1 080)	(2 055)	(1 875)
Produit net de la vente de placements disponibles à la vente	25 054	35 885	97 042	38 539
Diminution nette des prêts immobiliers garantis et prêts investissement de Fiducie AGF	33 650	104 069	194 548	337 550
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net	47 620	130 027	74 155	336 245
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	35 196	(12 063)	(108 978)	4 150
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	312 376	291 083	456 550	274 870
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	347 572 \$	279 020 \$	347 572 \$	279 020 \$
Composition				
Trésorerie et équivalents de trésorerie de gestion de placements			55 985 \$	33 685 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie de Fiducie AGF			291 587	245 335
			347 572 \$	279 020 \$

Pour des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie, se reporter à la note 11.

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Trois mois et neuf mois terminés le 31 août 2011 (non audité)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités de La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF » ou la « société ») ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et selon les mêmes principales conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés d'AGF pour l'exercice terminé le 30 novembre 2010. Les présents états financiers ne comprennent pas tous les renseignements requis en vertu des PCGR du Canada dans les états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 30 novembre 2010.

Note 1 : Modifications de conventions comptables

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle

Le 1^{er} décembre 2010, AGF a adopté de façon anticipée les chapitres 1582, 1601 et 1602 du *Manuel de l'ICCA* intitulés « Regroupements d'entreprises », « États financiers consolidés » et « Participations ne donnant pas le contrôle », respectivement. Conformément aux dispositions transitoires, ces normes ont été appliquées de façon prospective, sauf les normes afférentes à la comptabilisation et à la présentation des participations ne donnant pas le contrôle, qui ont été appliquées de façon rétrospective. Ces normes n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'AGF autre que le reclassement des participations ne donnant pas le contrôle (se reporter à la description ci-après) et que la comptabilisation par AGF de l'acquisition d'Acuity Funds Ltd. et d'Acuity Investment Management Inc. (« Acuity ») [se reporter à la note 4 a)].

Conformément au chapitre 1582 (équivalent d'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises »), les regroupements d'entreprises menés à bien le ou après le 1^{er} décembre 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Cette contrepartie comprend tout versement en trésorerie plus la juste valeur à la date d'échange des actifs donnés, des passifs pris en charge et des titres de participation émis par la société ou par ses filiales. La contrepartie transférée comprend également les contreparties éventuelles comptabilisées à la juste valeur. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont passés en charge pendant la période en cours et comptabilisés dans les charges d'exploitation. À la date d'acquisition, la société constate les actifs identifiables acquis, les passifs pris en charge et toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise. Les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge sont évalués à leur juste valeur la première fois. Lorsque la juste valeur de la contrepartie versée est inférieure à la juste valeur des actifs nets acquis, l'excédent est comptabilisé dans les états consolidés des résultats. Les participations préexistantes d'une société acquise sont réévaluées à la juste valeur à la date du regroupement d'entreprises et tout gain ou toute perte qui en découle est comptabilisé(e) dans les états consolidés des résultats.

Les regroupements d'entreprises menés à bien avant le 1^{er} décembre 2010 étaient comptabilisés selon la méthode de l'achat pur et simple en vertu des PCGR du Canada appliqués antérieurement. Les exigences de cette méthode d'achat sont semblables à celles de la méthode de l'acquisition (se reporter à la description ci-dessus), sauf que, entre autres, la méthode de l'achat pur et simple exige que la contrepartie émise par l'acquéreur soit évaluée à sa valeur marchande pendant une période raisonnable avant et après l'annonce de l'acquisition, que les coûts attribuables à l'acquisition soient inclus dans la juste valeur de la contrepartie versée pour l'achat, que la contrepartie éventuelle ne soit initialement pas comptabilisée dans la contrepartie transférée, et que les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge soient ajustés pour correspondre aux justes valeurs seulement dans la mesure où la participation de l'acquéreur dans la société acquise est inférieure à 100 %. En outre, lorsque la juste valeur de la contrepartie payée est inférieure à la juste valeur des actifs nets acquis, l'excédent est d'abord déduit de façon proportionnelle du prix d'achat de certains actifs à long terme acquis jusqu'à ce que leur valeur marchande soit ramenée à néant. Puis, tout solde de l'excédent est comptabilisé dans les états consolidés des résultats.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent être évaluées à la juste valeur ou selon la quote-part des actifs nets identifiables acquis. En vertu des PCGR du Canada appliqués antérieurement, les participations ne donnant pas le contrôle étaient comptabilisées selon la quote-part de la valeur comptable de la société acquise.

Le chapitre 1601 présente les lignes directrices existantes pour la préparation des états financiers consolidés après la date d'acquisition, autres que celles afférentes aux participations ne donnant pas le contrôle. Le chapitre 1602 présente les lignes directrices pour la comptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle après l'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Il exige que les participations ne donnant pas le contrôle soit présentées clairement dans les capitaux propres, mais distinctement des capitaux propres de la société mère; que le bénéfice net consolidé et le cumul des autres éléments du résultat étendu attribuable à la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle soient

identifiés et présentés clairement dans les états consolidés des résultats et dans les états consolidés du résultat étendu, respectivement; et que les modifications apportées aux participations dans une filiale qui n'entraînent pas une perte ou une prise de contrôle soient comptabilisées dans les opérations sur capitaux propres.

Nouvelles normes comptables à venir

Transition aux Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA exige que toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public adoptent les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011. AGF adoptera les IFRS pour l'exercice 2012, qui débute au 1^{er} décembre 2011. Les états financiers consolidés de l'exercice 2012 comprendront les résultats financiers comparatifs de 2011 selon les IFRS. AGF présentera ses résultats financiers pour le trimestre terminé le 29 février 2012 conformément aux IFRS, y compris les données comparatives selon les IFRS et un bilan d'ouverture au 1^{er} décembre 2010.

Note 2 : Placements disponibles à la vente et participation dans S&WHL

a) La ventilation des placements disponibles à la vente, abstraction faite des droits conservés dans la titrisation, se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	31 août 2011	30 nov. 2010
Fiducie AGF		
Titres de créance du gouvernement canadien ¹		
Provincial	386 486 \$	392 261 \$
Dépôts auprès d'institutions réglementées	–	85 557
	386 486	477 818
Gestion de placements		
Titres de créance du gouvernement canadien		
Fédéral	299	297
Fonds communs de placement AGF et autres	12 474	19 572
Titres de participation	5 759	6 276
	18 532	26 145
	405 018 \$	503 963 \$

¹ Comprend les placements émis ou garantis par le gouvernement canadien.

La ventilation des placements disponibles à la vente de Fiducie AGF par échéance, abstraction faite des droits conservés dans la titrisation, se résume comme suit :

31 août 2011 (en milliers de dollars)	Notation	1 an ou moins	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Fiducie AGF					
Titres de créance du gouvernement canadien					
Provincial	A à AAA	107 113 \$	279 373 \$	– \$	386 486 \$
Dépôts auprès d'institutions réglementées	–	–	–	–	–
		107 113 \$	279 373 \$	– \$	386 486 \$
30 novembre 2010 (en milliers de dollars)					
Fiducie AGF					
Titres de créance du gouvernement canadien					
Provincial	A à AAA	36 169 \$	328 545 \$	27 547 \$	392 261 \$
Dépôts auprès d'institutions réglementées	AA	85 557	–	–	85 557
		121 726 \$	328 545 \$	27 547 \$	477 818 \$

Les placements disponibles à la vente de Fiducie AGF comprennent les obligations de gouvernements provinciaux et les obligations à taux variable (« OTV ») échéant au moins trois mois après l'achat. Au 31 août 2011, les OTV susceptibles de réévaluation et les valeurs mobilières à taux fixe représentaient 25,1 M\$ et 361,4 M\$, respectivement, (85,1 M\$ et 392,7 M\$ au 30 novembre 2010) des placements disponibles à la vente de Fiducie AGF.

Les placements disponibles à la vente du secteur de gestion de placements constitués de titres de créance du gouvernement canadien consistent en un bon du Trésor à taux fixe échéant moins d'un an après l'achat, avec une notation de AA.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés les 31 août 2011 et 2010, AGF n'a constaté aucune charge de dépréciation.

- b) AGF détient une participation de 30,9 % dans S&WHL comptabilisée à la valeur de consolidation. Au 31 août 2011, la valeur comptable s'élevait à 78,8 M\$ (77,0 M\$ au 30 novembre 2010). Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, AGF a constaté des produits de 1,4 M\$ et de 3,2 M\$ (produits de 0,2 M\$ et pertes de 1,4 M\$ en 2010), respectivement. Pour les neuf mois terminés le 31 août 2011, AGF a reçu 1,2 M\$ sous forme de dividendes de S&WHL (4,0 M\$ en 2010). Pour les troisièmes trimestres de 2011 et de 2010, AGF a reçu néant sous forme de dividendes de S&WHL.

Note 3 : Titrisation de prêts de Fiducie AGF

AGF a inscrit des droits conservés de 38,6 M\$ (38,7 M\$ au 30 novembre 2010) constitués des éléments suivants : i) les droits sur les intérêts excédentaires futurs sur ces prêts-RER une fois que les investisseurs ayant investi dans la fiducie de titrisation auront touché le rendement auquel ils ont droit par contrat, lesquels droits sont évalués à 0,9 M\$ (2,5 M\$ au 30 novembre 2010), ii) un nantissement en trésorerie de 14,2 M\$ (13,6 M\$ au 30 novembre 2010) et iii) un nantissement excédentaire de 23,5 M\$ (22,6 M\$ au 30 novembre 2010).

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits conservés se résument comme suit :

	31 août 2011	30 nov. 2010
Écart excédentaire	5,0 %	4,9 % à 5,0 %
Taux d'actualisation des coupons d'intérêt	7,5 %	7,5 %
Pertes sur prêts prévues	2,3 % à 2,4 %	2,3 % à 2,4 %
Taux de remboursement anticipé	16,2 % à 17,0 %	16,2 % à 17,0 %
Durée de vie moyenne pondérée prévue des prêts-RER	1,5 an	1,6 an

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses économiques retenues ainsi que la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à deux variations défavorables de chacune des principales hypothèses aux 31 août 2011 et 2010. Comme cette sensibilité est hypothétique, il ne faut pas s'y fier outre mesure. L'incidence de ces variations de la juste valeur des droits conservés a été calculée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés.

(en milliers de dollars)	Incidence sur la juste valeur des droits conservés	
	31 août 2011	31 août 2010
Taux d'actualisation		
+ 10 %	(1) \$	(15) \$
+ 20 %	(3)	(29)
Taux de remboursement anticipé		
+ 10 %	(1) \$	(17) \$
+ 20 %	(3)	(35)
Pertes sur prêts prévues		
+ 10 %	(152) \$	(217) \$
+ 20 %	(304)	(433)
Écart excédentaire		
- 10 %	(81) \$	(360) \$
- 20 %	(163)	(720)

Note 4 : Acquisitions**a) Acquisition d'Acuity Funds Ltd. et d'Acuity Investment Management Inc.**

Le 1^{er} février 2011, AGF a mené à bien l'achat de la totalité des actions d'Acuity Funds Ltd. et d'Acuity Investment Management Inc. (« Acuity ») pour un prix d'achat de 335,6 M\$. Les activités d'Acuity sont comprises dans les activités de gestion de placements d'AGF et comptent des actifs de détail et de comptes institutionnels. L'écart d'acquisition de 116,0 M\$ a été comptabilisé à la juste valeur de la contrepartie payée en excédent de la juste valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels acquis comptabilisés distinctement, déduction faite des passifs pris en charge.

La juste valeur de l'actif net acquis et de la contrepartie versée, selon la ventilation préliminaire du prix d'achat de la société, qui sera finalisée au quatrième trimestre de 2011, se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	
Actif net acquis	
Trésorerie	4 842 \$
Autres actifs	12 844
Contrats de gestion	211 500
Contrats avec des clients	39 278
Accord de non-concurrence ¹	21 900
Contrats de gestion à durée de vie limitée ¹	5 500
Marques de commerce ¹	1 600
Écart d'acquisition	115 997
Passifs	(14 076)
Impôts sur les bénéfices futurs	(63 836)
	335 549 \$
Contrepartie versée	
Trésorerie	178 257 \$
Versement en trésorerie exigible le 1 ^{er} février 2012	18 391
Versement en trésorerie exigible le 1 ^{er} février 2013	3 644
Versement en trésorerie exigible le 1 ^{er} février 2014	3 579
Émission d'actions de catégorie B sans droit de vote [note 9 b)]	55 683
Émission d'actions de catégorie B sans droit de vote entières [note 9 b)]	58 996
Émission d'actions privilégiées échangeables de catégorie B, rachetables le 1 ^{er} février 2012	9 756
Émission d'actions privilégiées échangeables de catégorie C, rachetables le 1 ^{er} février 2012	2 517
Émission d'actions privilégiées échangeables de catégorie D, rachetables le 1 ^{er} février 2013	2 400
Émission d'actions privilégiées échangeables de catégorie E, rachetables le 1 ^{er} février 2014	2 326
	335 549 \$

¹ Regroupés dans le poste « Autres actifs incorporels » des bilans consolidés.

L'accord de non-concurrence, les contrats de gestion à durée de vie limitée et les marques de commerce sont comptabilisés au coût (la juste valeur à la date d'acquisition), déduction faite de l'amortissement cumulé et de la dépréciation, s'il y a lieu, dans les bilans consolidés au poste « Autres actifs incorporels ». L'amortissement est comptabilisé selon la méthode linéaire sur trois à dix ans compte tenu de la durée de vie utile estimative de ces actifs.

Les versements en trésorerie reportés et les actions privilégiées échangeables des catégories B, C, D et E sont assujettis à un ajustement selon les ventes nettes d'actif géré institutionnel d'Acuity entre la date d'acquisition et la date de paiement ou de rachat de ces actions privilégiées. L'ajustement ne devrait pas être considérable, mais pourrait se situer entre la juste valeur de la contrepartie à payer pour l'acquisition et un montant illimité. Les actions privilégiées échangeables des catégories B, C, D et E seront réglées par l'émission d'un nombre variable d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF, ce nombre étant déterminé selon un ratio d'échange fixe. Les versements en trésorerie reportés et les actions privilégiées échangeables des catégories B, C, D et E sont considérés à titre de contrepartie remboursable éventuelle évaluée à la juste valeur et sont comptabilisés dans les bilans consolidés au poste « Contrepartie à payer pour l'acquisition ».

Les actions de catégorie B sans droit de vote entières, dans le cadre de la contrepartie versée décrite dans le tableau ci-dessus, seront remises aux vendeurs d'Acuity entre le 1^{er} août 2011 et le 1^{er} février 2014. Les dividendes sur les actions de catégorie B sans droit de vote sont versés aux vendeurs au cours de la période d'entiercement. Avant l'acquisition, AGF a également versé 14,0 M\$ à Acuity, montant converti en actions ordinaires d'Acuity à la clôture et comptabilisé à titre de contrepartie versée en trésorerie.

La juste valeur de la contrepartie remboursable éventuelle au 31 août 2011 se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	31 août 2011
Versement en trésorerie exigible le 1 ^{er} février 2012	19 565 \$
Versement en trésorerie exigible le 1 ^{er} février 2013	3 863
Versement en trésorerie exigible le 1 ^{er} février 2014	3 776
Émission d'actions privilégiées échangeables de catégorie B, rachetables le 1 ^{er} février 2012	9 826
Émission d'actions privilégiées échangeables de catégorie C, rachetables le 1 ^{er} février 2012	2 535
Émission d'actions privilégiées échangeables de catégorie D, rachetables le 1 ^{er} février 2013	2 307
Émission d'actions privilégiées échangeables de catégorie E, rachetables le 1 ^{er} février 2014	2 293
	44 165 \$
Moins la partie à court terme	31 926
	12 239 \$

Les montants post-acquisition compris dans les états consolidés des résultats d'AGF pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011 se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés le 31 août 2011	Neuf mois terminés le 31 août 2011
Produits	21 171 \$	51 443 \$
Bénéfice net ¹	7 580	17 324

¹ Ne comprend pas les coûts d'intégration et les ajustements sur la juste valeur de la contrepartie à payer pour l'acquisition.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, AGF a constaté des charges de 1,7 M\$ et de 10,6 M\$ (néant en 2010), respectivement, afférentes à l'acquisition et à l'intégration d'Acuity et un recouvrement de 1,0 M\$ et des coûts de 1,6 M\$ afférents à l'ajustement de la juste valeur de la contrepartie à payer pour l'acquisition.

b) Acquisition de Highstreet Partners Limited

Le 1^{er} décembre 2006, AGF a acquis une participation de 79,9 % dans Highstreet Partners Limited (« Highstreet »). Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009, une contrepartie éventuelle de 0,7 M\$ établie en fonction de l'atteinte de certains objectifs de rentabilité par Highstreet, a été comptabilisée en augmentation de l'écart d'acquisition. Ce montant a été versé le 3 mars 2010. En mars 2011, AGF a rehaussé sa participation dans Highstreet à 81,7 % pour une contrepartie en trésorerie de 1,6 M\$. Le paiement a été comptabilisé en ajustement des bénéfices non répartis.

Note 5 : Fiducie AGF

Comme principales activités, Fiducie AGF octroie des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement et accepte des dépôts. Les détails afférents à ces activités se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	Délai de révision contractuelle des taux			31 août 2011	30 nov. 2010
	Taux variable	1 an ou moins	1 à 5 ans		
Prêts hypothécaires	22 453 \$	333 111 \$	527 090 \$	882 654 \$	861 007 \$
Marges de crédit sur valeur immobilière (MCVI)	211 422	-	-	211 422	273 272
Total des prêts immobiliers garantis	233 875	333 111	527 090	1 094 076	1 134 279
Prêts investissement	1 847 786	619	159	1 848 564	2 016 501
Total des prêts	2 081 661	333 730	527 249	2 942 640	3 150 780
Moins la provision pour pertes sur prêts				(29 145)	(32 063)
Plus les commissions de vente reportées et commissions d'engagement, montant net				4 732	3 497
				2 918 227	3 122 214
Moins la partie à court terme				(440 381)	(433 537)
				2 477 846 \$	2 688 677 \$

a) Prêts immobiliers garantis et prêts investissement

Le tableau présente le délai de révision contractuelle des taux d'intérêt sur l'encours. Au 31 août 2011, les remboursements du capital des prêts immobiliers et des prêts investissement échéant dans moins d'un an s'établissaient à 440,4 M\$ (433,5 M\$ au 30 novembre 2010).

Au 31 août 2011, le portefeuille de prêts hypothécaires de Fiducie AGF se composait d'une combinaison de prêts hypothécaires résidentiels à taux fixe et à taux variable. Le portefeuille avait un délai de réévaluation du taux pondéré moyen de 1,7 an (1,7 an au 30 novembre 2010) et un taux de rendement moyen pondéré de 5,6 % (6,1 % au 30 novembre 2010). Les prêts hypothécaires assurés, abstraction faite de la provision pour pertes sur prêts, des commissions reportées et des resoumissions en cours, s'élevaient à 415,2 M\$ au 31 août 2011 (413,9 M\$ au 30 novembre 2010). Les MCVI s'élevaient à 211,4 M\$ au 31 août 2011 (273,3 M\$ au 30 novembre 2010), avec un taux d'intérêt moyen de 4,9 % (4,9 % au 30 novembre 2010). Les prêts investissement, abstraction faite des prêts-RER, s'élevaient à 1,5 G\$ au 31 août 2011 (1,6 G\$ au 30 novembre 2010), avec un taux d'intérêt moyen (basé sur le taux d'intérêt préférentiel) de 4,8 % (4,8 % au 30 novembre 2010). Les prêts-RER s'élevaient à 342,1 M\$ au 31 août 2011 (378,0 M\$ au 30 novembre 2010), avec un taux d'intérêt moyen de 6,1 % (6,2 % au 30 novembre 2010). Au 31 août 2011, le taux d'intérêt moyen des prêts investissement était de 5,0 % (5,0 % au 30 novembre 2010). Les prêts hypothécaires et les MCVI sont garantis surtout par des immeubles d'habitation. Les prêts investissement garantis s'élevaient à 1,5 G\$ au 31 août 2011 (1,6 G\$ au 30 novembre 2010) et sont garantis surtout par le placement effectué avec le produit initial du prêt. La valeur marchande du nantissement des prêts investissement s'élève à environ 1,2 G\$ (1,4 G\$ au 30 novembre 2010).

b) Prêts par province et par catégorie

La ventilation de la valeur totale et du nombre total des prêts par province et par catégorie se résume comme suit :

31 août 2011 (en millions de dollars)	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires ordinaires	Prêts investissement garantis	Prêts-RER	MCVI à recouvrer	Prêts finance	Total
Colombie-Britannique	18,5 \$	38,6 \$	277,8 \$	29,8 \$	12,9 \$	– \$	377,6 \$
Alberta	67,0	113,5	167,1	35,8	164,2	0,2	547,8
Ontario	222,7	217,9	737,8	104,3	13,7	0,1	1 296,5
Québec	96,9	82,7	112,8	141,5	0,2	0,2	434,3
Autres	10,1	14,8	210,1	30,7	20,4	0,3	286,4
Valeur totale des prêts	415,2 \$	467,5 \$	1 505,6 \$	342,1 \$	211,4 \$	0,8 \$	2 942,6 \$

31 août 2011	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires ordinaires	Prêts investissement garantis	Prêts-RER	MCVI à recouvrer	Prêts finance	Total
Colombie-Britannique	80	148	4 223	3 358	63	31	7 903
Alberta	279	569	2 925	3 044	699	131	7 647
Ontario	1 409	1 212	11 980	11 520	85	83	26 289
Québec	568	604	2 086	14 648	3	127	18 036
Autres	57	96	3 053	2 801	148	239	6 394
Nombre total des prêts	2 393	2 629	24 267	35 371	998	611	66 269

30 novembre 2010 (en millions de dollars)	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires ordinaires	Prêts investissement garantis	Prêts-RER	MCVI à recouvrer	Prêts finance	Total
Colombie-Britannique	10,5 \$	26,2 \$	305,0 \$	33,4 \$	21,0 \$	0,1 \$	396,2 \$
Alberta	59,1	115,7	190,0	38,5	207,5	0,5	611,3
Ontario	237,0	210,0	800,2	117,6	17,8	0,3	1 382,9
Québec	104,0	90,3	120,4	154,8	0,3	0,5	470,3
Autres	3,3	4,9	220,9	33,7	26,7	0,6	290,1
Valeur totale des prêts	413,9 \$	447,1 \$	1 636,5 \$	378,0 \$	273,3 \$	2,0 \$	3 150,8 \$

30 novembre 2010	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires ordinaires	Prêts investissement garantis	Prêts-RER	MCVI à recouvrer	Prêts finance	Total
Colombie-Britannique	54	112	4 583	3 591	105	57	8 502
Alberta	262	576	3 332	3 094	877	260	8 401
Ontario	1 551	1 206	12 887	12 423	114	162	28 343
Québec	604	653	2 234	15 281	4	253	19 029
Autres	19	33	3 214	2 912	193	441	6 812
Nombre total des prêts	2 490	2 580	26 250	37 301	1 293	1 173	71 087

c) Prêts douteux

Un prêt est en souffrance lorsque le paiement du capital ou des intérêts est arriéré. Les prêts sont classés comme prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il y a un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrement d'une partie ou de la totalité des intérêts ou du capital, ou lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis plus de 90 jours, sauf lorsque le prêt a une bonne garantie et est en cours de recouvrement. Un prêt assuré par le gouvernement fédéral, un de ses organismes ou tout autre tiers est classé dans les prêts douteux lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis plus de 365 jours. Au 31 août 2011, les prêts douteux se chiffraient à 29,1 M\$ (35,7 M\$ au 30 novembre 2010) et à 19,8 M\$ (25,8 M\$ au 30 novembre 2010), déduction faite de la provision spécifique pour pertes sur prêts.

(en milliers de dollars)	31 août 2011	30 nov. 2010
Prêts douteux		
Prêts hypothécaires assurés	4 998 \$	6 488 \$
Prêts hypothécaires ordinaires	18 247	25 157
Prêts investissement garantis	1 894	1 357
Prêts-RER	2 033	1 335
MCVI à recouvrer	1 881	1 412
	29 053 \$	35 749 \$

L'analyse chronologique des prêts se résume comme suit :

31 août 2011 (en milliers de dollars)	Courant	1 à 29 jours	30 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Prêts hypothécaires assurés	383 078 \$	12 693 \$	3 103 \$	2 107 \$	14 177 \$	415 158 \$
Prêts hypothécaires ordinaires	432 104	12 994	2 377	2 794	17 227	467 496
Prêts investissement garantis	1 487 715	13 784	2 330	1 248	546	1 505 623
Prêts-RER	336 297	2 990	990	384	1 500	342 161
MCVI à recouvrer	204 922	3 634	527	–	2 339	211 422
Prêts finance	780	–	–	–	–	780
	2 844 896 \$	46 095 \$	9 327 \$	6 533 \$	35 789 \$	2 942 640 \$

30 novembre 2010 (en milliers de dollars)	Courant	1 à 29 jours	30 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Prêts hypothécaires assurés	371 731 \$	16 391 \$	2 518 \$	2 627 \$	20 588 \$	413 855 \$
Prêts hypothécaires ordinaires	400 783	17 722	2 866	1 174	24 607	447 152
Prêts investissement garantis	1 617 556	14 701	2 525	862	898	1 636 542
Prêts-RER	371 553	4 301	1 043	661	420	377 978
MCVI à recouvrer	266 663	4 289	375	–	1 945	273 272
Prêts finance	1 981	–	–	–	–	1 981
	3 030 267 \$	57 404 \$	9 327 \$	5 324 \$	48 458 \$	3 150 780 \$

d) Prêts hypothécaires faisant l'objet d'une action en justice

Au 31 août 2011, les prêts hypothécaires assurés faisant l'objet d'une action en justice s'élevaient à 18,3 M\$ (30,7 M\$ en 2010). En outre, le tableau qui suit présente les prêts hypothécaires ordinaires faisant l'objet d'une action en justice, par exemple, demande de remboursement, pouvoir de vente et saisie. Le tableau présente le solde d'ouverture des prêts hypothécaires faisant l'objet d'une action en justice pour la période ainsi que les variations connexes du portefeuille, soit les ajouts, la quittance des prêts hypothécaires autres que ceux vendus, le produit tiré de la quittance des prêts hypothécaires ayant fait l'objet de saisie et les pertes connexes, pour obtenir le solde de clôture des prêts hypothécaires faisant l'objet d'une action en justice.

Neuf mois terminés les 31 août (en milliers de dollars)	2011	2010
Solde au début des neuf mois	28 297 \$	50 513 \$
Ajouts	19 060	24 366
Quittance des prêts hypothécaires autres que ceux vendus	(12 685)	(20 863)
Produit tiré de la quittance des prêts hypothécaires ayant fait l'objet de saisie	(10 541)	(16 962)
Perte sur quittance des prêts hypothécaires ayant fait l'objet de saisie	(2 593)	(2 363)
Solde à la fin des neuf mois	21 538 \$	34 691 \$

e) Provision pour pertes sur prêts

Les variations de la provision pour pertes sur prêts se résument comme suit :

Neuf mois terminés le 31 août 2011 (en milliers de dollars)	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total
Solde au début des neuf mois	9 866 \$	22 197 \$	32 063 \$
Montants radiés	(14 681)	–	(14 681)
Recouvrements	2 227	–	2 227
Provision pour pertes sur prêts	11 854	(2 318)	9 536
Solde à la fin des neuf mois	9 266 \$	19 879 \$	29 145 \$
Ventilation par catégorie au 31 août 2011			
Prêts hypothécaires assurés	– \$	1 800 \$	1 800 \$
Prêts hypothécaires ordinaires	3 745	4 693	8 438
Prêts investissement garantis	1 625	6 499	8 124
Prêts-RER	3 477	6 403	9 880
MCVI à recouvrer	419	484	903
Solde à la fin des neuf mois	9 266 \$	19 879 \$	29 145 \$

Neuf mois terminés le 31 août 2010 (en milliers de dollars)	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total
Solde au début des neuf mois	15 064 \$	24 754 \$	39 818 \$
Montants radiés	(20 918)	–	(20 918)
Recouvrements	1 452	–	1 452
Provision pour pertes sur prêts	15 407	(1 919)	13 488
Solde à la fin des neuf mois	11 005 \$	22 835 \$	33 840 \$
Ventilation par catégorie au 31 août 2010			
Prêts hypothécaires assurés	– \$	3 800 \$	3 800 \$
Prêts hypothécaires ordinaires	4 686	4 422	9 108
Prêts investissement garantis	2 151	4 190	6 341
Prêts-RER	4 038	9 716	13 754
MCVI à recouvrer	130	707	837
Solde à la fin des neuf mois	11 005 \$	22 835 \$	33 840 \$

f) Dépôts de Fiducie AGF

(en milliers de dollars)	Échéance			31 août 2011	30 nov. 2010
	À vue	1 an ou moins	1 à 5 ans		
Dépôts	2 294 \$	1 637 653 \$	1 500 755 \$	3 140 702 \$	3 545 529 \$
Moins les commissions de vente reportées				(7 823)	(9 564)
Moins la partie à court terme				(1 639 947)	(1 814 701)
Dépôts à long terme				1 492 932 \$	1 721 264 \$

Au 31 août 2011, les dépôts se composaient principalement de CPG assortis d'une durée moyenne pondérée de 1,2 an (1,3 an au 30 novembre 2010) et d'un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,9 % (3,1 % au 30 novembre 2010). Environ 18,8 % (13,8 % au 30 novembre 2010) des dépôts viennent à échéance dans moins de 90 jours.

g) Swaps de taux d'intérêt

Afin de se protéger contre les fluctuations des taux d'intérêt, Fiducie AGF a conclu des swaps de taux d'intérêt avec quatre banques à charte canadiennes, comme il est indiqué ci-après. Ces swaps, qui expirent entre septembre 2011 et mars 2015, prévoient l'échange du taux des acceptations bancaires (« AB ») à un mois ou à trois mois contre un taux d'intérêt fixe. Les swaps désignés comme instruments de couverture de la juste valeur des dépôts sont utilisés par Fiducie AGF aux fins de rapprochement du bilan et pour atténuer la volatilité du montant net des intérêts créditeurs. Au 31 août 2011, le montant nominal global des swaps s'élevait à 2,1 G\$ (2,4 G\$ au 30 novembre 2010). La juste valeur globale des swaps, soit le montant qu'aurait reçu Fiducie AGF si les swaps avaient été liquidés au 31 août 2011,

s'élevait à 18,0 M\$ (15,9 M\$ au 30 novembre 2010). Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, la partie inopérante des variations cumulées de la juste valeur dans les relations de couverture constatée dans les états consolidés des résultats s'est soldée par une perte de 0,2 M\$ et de 0,5 M\$ (perte de 0,1 M\$ et de 1,1 M\$ en 2010), respectivement, car elle se rapporte aux relations de couverture de juste valeur.

31 août 2011 (en milliers de dollars)	Montant nominal du swap	Juste valeur	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe touché
	540 000 \$	917 \$	2011	1,14 % à 4,64 %
	960 000	6 273	2012	1,26 % à 5,01 %
	445 000	6 097	2013	1,47 % à 2,71 %
	80 000	2 407	2014	2,09 % à 2,82 %
	50 000	2 263	2015	2,48 % à 2,93 %
	2 075 000 \$	17 957 \$		

30 novembre 2010 (en milliers de dollars)	Montant nominal du swap	Juste valeur	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe touché
	235 000 \$	140 \$	2010	0,60 % à 4,34 %
	1 290 000	6 523	2011	0,61 % à 5,08 %
	685 000	6 252	2012	1,26 % à 5,01 %
	170 000	1 501	2013	1,86 % à 2,71 %
	40 000	797	2014	2,22 % à 2,82 %
	25 000	687	2015	2,82 % à 2,93 %
	2 445 000 \$	15 900 \$		

Note 6 : Autres actifs

(en milliers de dollars)	31 août 2011	30 nov. 2010
Partie à long terme des dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt sur les dépôts	13 602 \$	9 746 \$
Autres	8 018	6 226
	21 620 \$	15 972 \$

La partie à court terme des dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt sur les dépôts est comptabilisée au poste « Comptes débiteurs, charges payées d'avance et autres passifs ». Au 31 août 2011, la partie à court terme s'élevait à 4,4 M\$ (6,2 M\$ au 30 novembre 2010). Pour plus de détails sur les dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt sur les dépôts, se reporter à la note 7 a). Pour plus de détails sur les instruments dérivés d'AGF, se reporter à la note 14.

Note 7 : Dette à long terme

(en milliers de dollars)	31 août 2011	30 nov. 2010
Facilités de crédit à terme renouvelables [note 7 a)]		
Facilité n° 1	– \$	143 678 \$
Facilité n° 2	124 723	–
Facilité d'acquisition [note 7 b)]	185 000	–
	309 723 \$	143 678 \$

Le 31 août 2011, AGF a modifié et retraité ses conventions de prêt. Les facilités sont maintenant sous le régime d'une convention syndiquée auprès de deux banques à charte canadiennes et se résument comme suit :

a) Facilités de crédit à terme renouvelables

Le 31 août 2011, AGF a modifié et retraité sa facilité de crédit à terme renouvelable garantie (« facilité n° 1 »). La facilité n° 1 consiste en un crédit à terme renouvelable syndiqué auprès de deux banques à charte canadiennes, d'un montant en capital global maximal de 300,0 M\$ (300,0 M\$ au 30 novembre 2010). En vertu de la facilité n° 1, AGF peut se prévaloir d'avances au moyen de prêts au taux préférentiel en dollars américains ou canadiens, ou d'AB, ou d'émission de lettres de crédit. La facilité n° 1, si elle n'est pas renouvelée, doit être complètement remboursée le 28 janvier 2015. Au 31 août 2011, AGF n'avait rien prélevé sur la facilité n° 1. Au 30 novembre 2010, AGF avait prélevé 143,7 M\$ sur la facilité n° 1 à un taux d'intérêt réel moyen de 2,6 % par année.

Le 31 août 2011, AGF a conclu une autre facilité de crédit à terme renouvelable garantie syndiquée auprès de deux banques à charte canadiennes (« facilité n° 2 »). La facilité n° 2 est d'une durée de cinq ans et d'un montant en capital global maximal de 125,0 M\$. En vertu de la facilité n° 2, AGF peut se prévaloir d'avances au moyen de prêts au taux préférentiel en dollars américains ou canadiens, ou d'AB, ou d'émission de lettres de crédit. La facilité n° 2, si elle n'est pas renouvelée, doit être complètement remboursée le 31 août 2016. Au 31 août 2011, AGF avait prélevé 124,7 M\$ sur la facilité n° 2 sous forme d'une AB d'un mois à un taux d'intérêt réel moyen de 2,7 % par année.

Les facilités n° 1 et n° 2 sont garanties par La Société de Gestion AGF Limitée et par certaines filiales, y compris le groupe de sociétés Acuity et Société financière 20/20.

Afin de se protéger contre les fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à long terme, AGF a conclu un swap de taux d'intérêt avec une banque à charte canadienne. Ce swap, qui expire en juillet 2016, prévoit l'échange du taux des AB à un mois contre un taux d'intérêt fixe de 3,8 %. Le swap désigné comme instrument de couverture des flux de trésorerie est utilisé pour atténuer la volatilité des intérêts débiteurs sur la facilité n° 2. Au 31 août 2011, le montant nominal du swap s'élevait à 125,0 M\$.

b) Facilité d'acquisition

Le 31 août 2011, AGF a modifié sa facilité de crédit à terme non amortie syndiquée d'une durée de quatre ans auprès de deux banques à charte canadiennes (« facilité d'acquisition »). La facilité d'acquisition conclue à l'origine le 28 janvier 2011 visait à financer en partie l'acquisition d'Acuity et consistait en un prêt unique de 185,0 M\$. La facilité doit être complètement remboursée d'ici le 28 janvier 2015, et elle n'est pas renouvelable. En vertu de la facilité, AGF peut se prévaloir d'avances au moyen de prêts au taux préférentiel en dollars canadiens ou d'AB en dollars canadiens. Au 31 août 2011, AGF avait prélevé 185,0 M\$ sur la facilité sous forme d'une AB d'un mois à un taux d'intérêt réel moyen de 3,0 % par année.

La facilité d'acquisition est garantie par La Société de Gestion AGF Limitée et par certaines filiales, y compris le groupe de sociétés Acuity et Société financière 20/20. Pour plus de détails sur l'acquisition d'Acuity par AGF, se reporter à la note 4 a).

Note 8 : Autres passifs à long terme

(en milliers de dollars)	31 août 2011	30 nov. 2010
Partie à long terme des dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme	2 142 \$	– \$
Passifs à long terme relatifs à la rémunération	11 087	12 772
Partie à long terme d'Avantage Éléments	2 517	3 883
Autres	547	46
	16 293 \$	16 701 \$

La partie à court terme des dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme est comptabilisée au poste « Comptes créditeurs et charges à payer ». Au 31 août 2011, la partie à court terme s'élevait à 1,8 M\$ (néant au 30 novembre 2010). Pour plus de détails sur les dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme, se reporter à la note 7 a). Pour plus de détails sur les instruments dérivés d'AGF, se reporter à la note 14.

En novembre 2005, la société a lancé Éléments AGF, qui consiste en cinq portefeuilles diversifiés de fonds de fonds. Jusqu'au 22 juin 2009, quatre de ces portefeuilles offraient l'engagement Avantage Éléments : si un de ces portefeuilles n'arrive pas à égaler ou à dépasser son indice de référence personnalisé sur une période de trois ans, chaque investisseur dans ce portefeuille reçoit jusqu'à concurrence de 90 points de base sous forme de parts supplémentaires, selon la valeur du placement à la fin de la période de trois ans visée. Depuis le 22 juin 2009, AGF n'offre plus la caractéristique Avantage Éléments avec ses produits Éléments. Les parts admissibles achetées avant le 22 juin 2009 bénéficient d'une clause d'antériorité et conserveront la caractéristique Avantage Éléments. La partie à court terme du passif d'Avantage Éléments est comptabilisée au poste « Comptes créditeurs et charges à payer ». Au 31 août 2011, la partie à court terme s'élevait à 3,4 M\$ (3,1 M\$ au 30 novembre 2010).

Note 9 : Capital-actions**a) Capital-actions autorisé**

Le capital-actions autorisé d'AGF se compose d'un nombre illimité d'actions de catégorie B sans droit de vote et d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote. Les actions de catégorie B sans droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto.

b) Évolution au cours des neuf mois

L'évolution du capital-actions se résume comme suit :

Neuf mois terminés les 31 août (en milliers de dollars, sauf les montants par action)	2011		2010	
	Actions	Valeur attribuée	Actions	Valeur attribuée
Actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote	57 600	– \$	57 600	– \$
Actions de catégorie B sans droit de vote				
Solde au début des neuf mois	88 606 196	439 216 \$	89 097 400	438 612 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	81 131	1 554	122 351	1 996
Options sur actions exercées	469 100	5 766	139 300	1 687
Émises dans le cadre de l'acquisition d'Acuity (note 4)	6 487 203	114 679	–	–
Rachetées à des fins d'annulation	(500 000)	(2 934)	(846 100)	(4 188)
Solde à la fin des neuf mois	95 143 630	558 281 \$	88 512 951	438 107 \$

c) Rachat à des fins d'annulation d'actions de catégorie B sans droit de vote

AGF a obtenu l'approbation réglementaire relative au rachat à des fins d'annulation, de temps à autre, d'un certain nombre de ses actions de catégorie B sans droit de vote par l'entremise de la Bourse de Toronto (ou de toute autre manière autorisée par la Bourse de Toronto). En vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, AGF peut racheter au plus 10 % des actions en circulation détenues dans le public à la date de réception de l'approbation réglementaire ou au plus 7 430 257 actions d'ici le 6 mars 2012. Au cours des trois mois et des neuf mois terminés le 31 août 2011, AGF a racheté 500 000 actions de catégorie B sans droit de vote pour une contrepartie de 8,0 M\$ et un excédent payé sur la valeur comptable des actions rachetées à des fins d'annulation de 5,1 M\$ a été comptabilisé au poste « Bénéfices non répartis ».

Au cours des trois mois et des neuf mois terminés le 31 août 2010, AGF a racheté 846 100 actions de catégorie B sans droit de vote pour une contrepartie de 12,2 M\$ et un excédent payé sur la valeur comptable des actions rachetées à des fins d'annulation de 8,0 M\$ a été comptabilisé au poste « Bénéfices non répartis ».

d) Régime d'options sur actions

AGF offre un régime d'options sur actions à l'intention des membres de la haute direction en vertu duquel des options sur actions visant l'achat, au total, d'au plus 4 191 371 actions de catégorie B sans droit de vote (4 728 351 en 2010) auraient pu être attribuées au 31 août 2011. Le prix d'exercice des options sur actions attribuées ne peut être inférieur au cours des actions de catégorie B sans droit de vote en vigueur immédiatement avant la date d'attribution. Les options sur actions sont acquises par les membres à raison de 25 % à 33 % de leur attribution par année ou, dans certains cas, elles sont entièrement acquises à l'échéance de l'option.

La variation des options sur actions durant les neuf mois terminés les 31 août 2011 et 2010 se résume comme suit :

Neuf mois terminés les 31 août	2011		2010	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options sur actions de catégorie B sans droit de vote				
Solde au début des neuf mois	5 540 399	16,35 \$	6 627 398	16,34 \$
Options attribuées	678 780	19,03	75 000	16,20
Options éteintes et échues	(119 800)	16,57	(949 299)	17,61
Options exercées	(469 100)	10,81	(139 300)	10,66
Solde à la fin des neuf mois	5 630 279	17,13 \$	5 613 799	16,26 \$

Pour les trois mois terminés le 31 août 2011, AGF n'a attribué aucune option sur action (néant en 2010) et a comptabilisé des charges de rémunération et un surplus d'apport de 0,9 M\$ (0,8 M\$ en 2010).

Pour les neuf mois terminés le 31 août 2011, AGF a attribué 678 780 options sur actions (75 000 en 2010) et a comptabilisé des charges de rémunération et un surplus d'apport de 2,0 M\$ (2,4 M\$ en 2010). La juste valeur des options attribuées durant les neuf mois terminés le 31 août 2011 a été estimée à 4,43 \$ par action, selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Les hypothèses suivantes ont permis de déterminer la juste valeur des options attribuées durant les neuf mois terminés le 31 août 2011 :

Taux d'intérêt sans risque	2,45 %
Rendement prévu de l'action	5,47 %
Volatilité prévue du cours de l'action	41,37 %
Durée de l'option	5 ans

e) Régime d'unités d'actions à participation restreinte (« UAPR ») et régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR »)

La variation des unités d'actions durant les neuf mois terminés les 31 août 2011 et 2010 se résume comme suit :

Neuf mois terminés les 31 août	2011	2010
	Nombre d'unités d'actions	Nombre d'unités d'actions
En cours au début des neuf mois		
Non acquises	487 761	685 862
Émises		
Attribution initiale	326 498	12 122
Au lieu de dividendes	28 945	31 896
Réglées au comptant	(7 420)	(50 049)
Éteintes et annulées	(32 192)	(72 176)
En cours à la fin des neuf mois	803 592	607 655

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les charges de rémunération liées à ces unités d'actions se sont chiffrées à 0,8 M\$ et à 2,8 M\$ (0,3 M\$ et 2,4 M\$ en 2010), respectivement. AGF a conclu un swap pour fixer les charges de rémunération liées à certaines UAPR et UALR. Au 31 août 2011, AGF n'avait couvert économiquement aucune unité d'action (38 039 en 2010 à un coût fixe de 27,92 \$). Pour plus de détails sur les instruments dérivés d'AGF, se reporter à la note 14. Le 3 décembre 2010, AGF a complètement réglé avec sa contrepartie le solde de 124 626 unités d'actions pour un montant nominal de 3,4 M\$ selon leur juste valeur au 30 novembre 2010, mettant ainsi fin à la relation de couverture.

f) Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)

Il n'y a pas de charge de rémunération non constatée liée aux UAD des administrateurs, car ces UAD sont acquises immédiatement à la date d'attribution. Au 31 août 2011, 65 939 UAD (55 745 en 2010) étaient en cours. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011, les charges de rémunération liées à ces UAD se sont chiffrées à 0,1 M\$ et à 0,2 M\$ (0,1 M\$ et 0,1 M\$ en 2010), respectivement.

g) Régime de primes aux partenaires (« RPP »)

Les charges de rémunération liées à ce régime d'encouragement sont constatées à titre de charges de personnel et se sont élevées à 0,4 M\$ et à 1,3 M\$ pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 août 2011 (0,9 M\$ et 2,7 M\$ en 2010), respectivement.

h) Résultat par action

Le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action se résume comme suit :

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
Numérateur				
Bénéfice net de la période attribuable aux actionnaires de la société	29 951 \$	27 768 \$	90 348 \$	85 836 \$
Dénominateur				
Nombre moyen pondéré d'actions, résultat de base	95 518 051	89 286 335	93 985 380	89 227 369
Effet dilutif des options sur actions des employés	928 770	946 373	1 060 418	1 073 524
Nombre moyen pondéré d'actions, résultat dilué	96 446 821	90 232 708	95 045 798	90 300 893
Résultat par action attribuable aux actionnaires de la société				
De base	0,31 \$	0,31 \$	0,96 \$	0,96 \$
Dilué	0,31 \$	0,31 \$	0,95 \$	0,95 \$

Note 10 : Cumul des autres éléments du résultat étendu

(en milliers de dollars)	Écart de conversion des devises	Titres disponibles à la vente	Couverture des flux de trésorerie	Total
Solde d'ouverture				
Autres éléments du résultat étendu	(27 606) \$	13 817 \$	(126) \$	(13 915) \$
Économie (charge) d'impôts sur les bénéfices	4 099	(3 467)	47	679
Solde au 30 novembre 2009	(23 507)	10 350	(79)	(13 236)
Opérations au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2010				
Autres éléments du résultat étendu	(7 347)	9 668	126	2 447
Économie (charge) d'impôts sur les bénéfices	918	(3 201)	(47)	(2 330)
Solde au 30 novembre 2010	(29 936)	16 817	-	(13 119)
Opérations au cours des neuf mois terminés le 31 août 2011				
Autres éléments du résultat étendu	(360)	(6 729)	(3 639)	(10 728)
Économie d'impôts sur les bénéfices	45	2 092	926	3 063
Solde au 31 août 2011	(30 251) \$	12 180 \$	(2 713) \$	(20 784) \$

Note 11 : Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation se résumant comme suit :

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
Diminution des comptes débiteurs	3 468 \$	3 529 \$	17 406 \$	13 696 \$
Augmentation des autres actifs	(2 047)	(1 141)	(7 475)	(7 980)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	2 857	6 334	(54 567)	(39 440)
Augmentation (diminution) des dépôts et autres passifs	757	1 146	3 512	(11 871)
	5 035 \$	9 868 \$	(41 124) \$	(45 595) \$

b) Les versements d'impôts sur les bénéfices et les versements d'intérêts se résumant comme suit :

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
Versements d'impôts sur les bénéfices	13 310 \$	12 891 \$	42 450 \$	55 307 \$
Versements d'intérêts	21 699	20 921	64 919	61 131
	35 009 \$	33 812 \$	107 369 \$	116 438 \$

Note 12 : Montant net des intérêts créditeurs de Fiducie AGF

La ventilation du montant net des intérêts créditeurs se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 31 août		Neuf mois terminés les 31 août	
	2011	2010	2011	2010
Intérêts créditeurs de Fiducie AGF				
Intérêts sur les prêts	38 370 \$	42 106 \$	118 389 \$	127 089 \$
Intérêts sur les placements	3 885	3 841	11 437	10 357
	42 255	45 947	129 826	137 446
Intérêts débiteurs de Fiducie AGF				
Intérêts sur les dépôts	23 752	30 196	74 985	96 963
Intérêts créditeurs liés aux couvertures	(4 546)	(10 376)	(16 994)	(39 205)
Autres intérêts débiteurs	4 238	4 542	12 878	14 088
	23 444	24 362	70 869	71 846
Intérêts créditeurs de Fiducie AGF, montant net	18 811 \$	21 585 \$	58 957 \$	65 600 \$

Note 13 : Gestion des fonds propres

Pour plus de détails sur les fonds propres d'AGF, y compris les objectifs et les politiques de gestion des fonds propres et les exigences portant sur les fonds propres réglementaires, se reporter à la note 22 du rapport annuel 2010 d'AGF. En règle générale, nos activités de gestion de placements ne sont pas assujetties à des exigences de fonds propres réglementaires importantes dans les territoires où elles sont inscrites et où elles sont exercées.

Les ratios fonds propres réglementaires et actif-fonds propres de Fiducie AGF se résumant comme suit :

(en milliers de dollars)	31 août 2011	30 nov. 2010
Fonds propres de première catégorie	302 640 \$	287 183 \$
Total des fonds propres réglementaires	424 852	403 814
Actifs pondérés en fonction des risques	1 670 843	1 795 568
Ratio des fonds propres de première catégorie	18,1 %	16,0 %
Ratio des fonds propres total	25,4 %	22,5 %
Ratio actif-fonds propres	8,7	10,2

Note 14 : Instruments financiers

Le classement des instruments financiers d'AGF selon les catégories présentées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » se résume comme suit :

31 août 2011	Valeur comptable au bilan		
	Juste valeur		Coût après amortissement
	Disponibles à la vente	Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances ou autres passifs financiers
(en milliers de dollars)			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	347 572 \$	– \$
Placements	405 018	–	–
Droits conservés dans la titrisation	38 556	–	–
Comptes débiteurs	–	–	79 395
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement	–	–	2 918 227
Dérivés	–	17 957	–
Autres actifs	–	–	6 083
Total des actifs financiers	443 574 \$	365 529 \$	3 003 705 \$
Comptes créditeurs et charges à payer	– \$	– \$	224 403 \$
Dette à long terme	–	–	309 723
Dépôts	–	–	3 132 879
Contrepartie à payer pour l'acquisition	–	44 165	–
Dérivés	–	3 639	–
Autres passifs à long terme	–	–	14 151
Total des passifs financiers	– \$	47 804 \$	3 681 156 \$
30 novembre 2010	Valeur comptable au bilan		
	Juste valeur		Coût après amortissement
	Disponibles à la vente	Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances ou autres passifs financiers
(en milliers de dollars)			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	456 550 \$	– \$
Placements	503 963	–	–
Droits conservés dans la titrisation	38 699	–	–
Comptes débiteurs	–	–	85 925
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement	–	–	3 122 214
Dérivés	–	15 900	–
Autres actifs	–	–	4 291
Total des actifs financiers	542 662 \$	472 450 \$	3 212 430 \$
Comptes créditeurs et charges à payer	– \$	– \$	257 451 \$
Dette à long terme	–	–	143 678
Dépôts	–	–	3 535 965
Dérivés	–	1 277	–
Autres passifs à long terme	–	–	16 701
Total des passifs financiers	– \$	1 277 \$	3 953 795 \$

Hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur**Instruments financiers évalués à la juste valeur**

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur à trois niveaux comme suit :

Prix cotés sur des marchés actifs (niveau 1)

Ce niveau comprend les titres de participation cotés aux principales Bourses, les placements dans les fonds communs de placement AGF, les dépôts temporaires très liquides auprès de banques canadiennes, d'une banque bénéficiant d'une garantie du gouvernement irlandais et de banques non irlandaises en Irlande, ainsi que les billets de dépôt. La juste valeur des instruments cotés sur des marchés actifs est fondée sur les prix cotés pour des opérations régulières et récentes qui ont eu lieu.

Techniques d'évaluation qui font appel à des données observables (niveau 2)

Ce niveau comprend les instruments dérivés auprès des principales banques à charte canadiennes et les placements détenus par Fiducie AGF, y compris des OTV. Fiducie AGF évalue ses placements surtout selon le service d'évaluation fournie par une contrepartie. Si les prix ne sont pas disponibles aisément, AGF utilise les évaluations de contreparties, soit les institutions financières et les maisons de courtage avec lesquelles elle fait affaire.

La juste valeur des dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt sur les dépôts et sur la dette à long terme s'obtient en déterminant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon la courbe des taux des échanges financiers sur AB. Puisque la courbe des taux des échanges financiers sur AB est une donnée observable, l'instrument financier est du niveau 2.

La juste valeur des dérivés utilisés pour gérer les variations de la rémunération à base d'actions s'obtient en multipliant la différence entre le prix initial du swap et la valeur marchande des actions de catégorie B sans droit de vote à la date d'évaluation par le nombre total d'actions en circulation. Le prix initial correspond au prix convenu au moment d'établir le swap, ajusté pour tenir compte des dividendes réinvestis par le porteur d'actions. Puisque la valeur marchande des actions de catégorie B sans droit de vote est une donnée observable, l'instrument financier est du niveau 2.

Techniques d'évaluation qui font appel à des données importantes non observables (niveau 3)

Ce niveau comprend les droits conservés dans la titrisation. Les instruments du niveau 3 comportent une ou des données non observables qui ont une incidence importante sur la juste valeur de l'instrument ou sur le gain ou la perte de l'instrument. La juste valeur des droits conservés dans la titrisation est déterminée en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus. Le modèle pour déterminer les flux de trésorerie prévus tient compte des pertes sur prêts prévues, des taux de remboursement anticipé, du taux d'actualisation et de l'écart excédentaire. Les pertes sur prêts prévues et les taux de remboursement anticipé reposent surtout sur le rendement historique du portefeuille, tandis que le taux d'actualisation et l'écart excédentaire reposent sur le rendement du portefeuille et sur l'évaluation par la direction de l'incidence du marché et de facteurs économiques sur les flux de trésorerie prévus.

Pour plus de détails sur la juste valeur de la contrepartie à payer pour l'acquisition, se reporter à la note 4 a). La valeur comptable des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur se résume comme suit :

31 août 2011 (en milliers de dollars)	Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	347 572 \$	– \$	– \$	347 572 \$
Placements	18 532	386 486	–	405 018
Droits conservés dans la titrisation	–	–	38 556	38 556
Dérivés	–	17 957	–	17 957
Total des actifs financiers	366 104 \$	404 443 \$	38 556 \$	809 103 \$
Contrepartie à payer pour l'acquisition	– \$	– \$	44 165 \$	44 165 \$
Dérivés	–	3 639	–	3 639
Total des passifs financiers	– \$	3 639 \$	44 165 \$	47 804 \$

30 novembre 2010 (en milliers de dollars)	Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	456 550 \$	– \$	– \$	456 550 \$
Placements	26 145	477 818	–	503 963
Droits conservés dans la titrisation	–	–	38 699	38 699
Dérivés	–	15 900	–	15 900
Total des actifs financiers	482 695 \$	493 718 \$	38 699 \$	1 015 112 \$
Dérivés	– \$	1 277 \$	– \$	1 277 \$
Total des passifs financiers	– \$	1 277 \$	– \$	1 277 \$

Au cours des trois mois et des neuf mois terminés les 31 août 2011 et 2010, il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 selon la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur.

Le rapprochement entre les données évaluées à la juste valeur du niveau 3 du 30 novembre 2010 au 31 août 2011 et du 30 novembre 2009 au 31 août 2010 se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	Données évaluées à la juste valeur du niveau 3	
	Droits conservés dans la titrisation	
Solde au 30 novembre 2010	38 699	\$
Accroissement	1 919	
Rentrées de trésorerie, déduction faite des radiations	(1 816)	
Dépréciation de la titrisation	(153)	
Pertes non réalisées constatées dans les autres éléments du résultat étendu	(93)	
Solde au 31 août 2011	38 556	\$

(en milliers de dollars)	Données évaluées à la juste valeur du niveau 3	
	Droits conservés dans la titrisation	
Solde au 30 novembre 2009	40 448	\$
Accroissement	2 032	
Rentrées de trésorerie, déduction faite des radiations	(2 537)	
Dépréciation de la titrisation	(618)	
Pertes non réalisées constatées dans les autres éléments du résultat étendu	(45)	
Solde au 31 août 2010	39 280	\$

Instrument financiers non comptabilisés à la juste valeur

La juste valeur estimative des instruments financiers d'AGF non comptabilisés à la juste valeur constatés dans les bilans se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	31 août 2011		30 novembre 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Comptes débiteurs	79 395 \$	79 395 \$	85 925 \$	85 925 \$
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement	2 918 227	2 930 609	3 122 214	3 135 568
Autres actifs	6 083	6 083	4 291	4 291
Total des actifs financiers	3 003 705 \$	3 016 087 \$	3 212 430 \$	3 225 784 \$
Comptes créditeurs et charges à payer	224 403 \$	224 403 \$	257 451 \$	257 451 \$
Dette à long terme	309 723	309 723	143 678	143 678
Dépôts	3 132 879	3 161 082	3 535 965	3 568 319
Autres passifs à long terme	14 151	14 151	16 701	16 701
Total des passifs financiers	3 681 156 \$	3 709 359 \$	3 953 795 \$	3 986 149 \$

Pour les comptes débiteurs, les autres actifs, les comptes créditeurs et charges à payer, la dette à long terme et les autres passifs à long terme, la valeur comptable représente une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les prêts immobiliers garantis, les prêts investissement, les prêts-RER, les MCVI à recouvrer et les prêts finance sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode des intérêts effectifs, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des charges reportées connexes. La juste valeur des prêts hypothécaires et des dépôts est déterminée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs liés aux prêts et aux dépôts. Le taux d'actualisation utilisé correspond aux taux courants du marché pour les prêts et pour les dépôts comportant des échéances résiduelles et des caractéristiques semblables. Pour tous les autres types de prêts, la valeur comptable représente une approximation raisonnable de la juste valeur en raison de la variabilité des taux d'intérêt de ces prêts.

Gestion des risques

Dans le cours normal des activités, AGF s'expose, de par son utilisation d'instruments financiers, à divers risques financiers, notamment le risque de marché, le risque de liquidité et le risque de crédit.

Risque de marché

Le risque de marché se définit comme le risque que la juste valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des facteurs de marché. Le risque de marché comprend le risque de juste valeur, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. AGF s'expose à ces risques directement en raison de son utilisation d'instruments financiers.

Risque de juste valeur

Le risque de juste valeur se définit comme le risque de perte en raison de changements défavorables des cours causés par d'autres facteurs que les variations des taux d'intérêt et des taux de change. AGF s'expose au risque de juste valeur en raison de placements disponibles à la vente et d'instruments dérivés. Au 31 août 2011, les placements d'AGF qui l'exposent au risque de juste valeur comprennent les fonds communs de placement gérés par AGF qui s'élèvent à 12,5 M\$ (19,6 M\$ au 30 novembre 2010) et les actions ordinaires qui s'élèvent à 5,8 M\$ (6,3 M\$ au 30 novembre 2010). Les gains ou les pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur des placements disponibles à la vente sont portés aux autres éléments du résultat étendu (« AERE »). Selon la valeur comptable de ces placements au 31 août 2011, une variation de 10 % de la valeur de ces titres, que ce soit à la hausse ou à la baisse, aurait représenté un gain ou une perte non réalisé avant impôts de 1,8 M\$ (2,6 M\$ au 30 novembre 2010) porté aux AERE. AGF s'expose également au risque de juste valeur en raison de la contrepartie à payer pour l'acquisition en lien avec les versements futurs d'actions. Les actions privilégiées échangeables des catégories B, C, D et E seront réglées par l'émission d'un nombre variable d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF, ce nombre étant déterminé selon un ratio d'échange fixe. Au 31 août 2011, une variation de 1,00 \$ de la valeur marchande des actions de catégorie B sans droit de vote AGF, que ce soit à la hausse ou à la baisse, aurait représenté un gain ou une perte de 1,2 M\$ porté aux revenus de placement et autres produits.

Les instruments dérivés d'AGF se résument comme suit :

31 août 2011		Couverture selon la date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur
(en milliers de dollars)	Taux d'intérêt			
Dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt sur les dépôts	1,14 % à 5,01 %	2015	2 075 000	17 957
Dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme	3,83 %	2016	125 000	(3 639)
Dérivés utilisés pour gérer les variations de la rémunération à base d'actions	—	—	—	—

30 novembre 2010		Couverture selon la date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur
(en milliers de dollars)	Taux d'intérêt			
Dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt	0,60 % à 5,08 %	2015	2 445 000	15 900
Dérivés utilisés pour gérer les variations de la rémunération à base d'actions	—	2010	3 426	(1 277)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, y compris le risque d'écart de taux d'intérêt, se définit comme le risque de perte pour les raisons suivantes : variations du niveau et du degré d'inclinaison et d'incurvation de la courbe des taux, volatilité des taux d'intérêt, taux de remboursement anticipé de prêts hypothécaires, variations de la valeur marchande du crédit et solvabilité d'un investisseur.

AGF, par l'entremise de Fiducie AGF, s'expose au risque de taux d'intérêt surtout en raison de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, de ses placements disponibles à la vente, de ses prêts immobiliers garantis, de ses prêts investissement à recouvrer et de ses dépôts. La gestion de ce risque de Fiducie AGF est supervisée par le comité de gestion de l'actif et du passif de Fiducie AGF. Fiducie AGF gère le risque de taux d'intérêt en faisant appel à diverses techniques, dont la correspondance des échéances de l'actif et du passif. Fiducie AGF utilise aussi des swaps de taux d'intérêt pour gérer les asymétries résiduelles. Au 31 août 2011, une hausse de 1 % des taux d'intérêt sur les instruments financiers mentionnés précédemment aurait représenté une augmentation d'environ 2,1 M\$ du montant net des intérêts créditeurs annuels, alors qu'une baisse de 1 % des taux d'intérêt aurait représenté une diminution d'environ 2,4 M\$ du montant net des intérêts créditeurs. Au 31 août 2010, une hausse de 1 % des taux d'intérêt sur les instruments financiers mentionnés précédemment aurait représenté une augmentation d'environ 3,7 M\$ du montant net des intérêts créditeurs annuels. En raison de la conjoncture de taux d'intérêt en 2010, une analyse de sensibilité selon une baisse de 1 % des taux d'intérêt n'aurait pas apporté d'information utile. Pour plus de détails sur l'incidence des variations des principales hypothèses sur la juste valeur des droits conservés, se reporter à la note 3.

AGF, abstraction faite de Fiducie AGF, s'expose également au risque de taux d'intérêt en raison de sa dette à taux variable et de son solde de trésorerie. AGF a conclu un swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt de la facilité n° 2 de sa dette à long terme. Au 31 août 2011, une variation de 1 % des taux d'intérêt variables sur les soldes moyens aurait occasionné un changement annualisé d'environ 1,6 M\$ (1,6 M\$ au 31 août 2010) des intérêts débiteurs.

Risque de change

Le risque de change se définit comme le risque de perte en raison des variations des cours au comptant et des cours à terme, et de la volatilité des taux de change. AGF s'expose à un risque de change en raison de ses filiales étrangères intégrées. Ces filiales s'exposent à un risque négligeable lié à la monnaie locale, puisque la majorité de leurs produits sont calculés en dollars canadiens et que les salaires sont en règle générale payés mensuellement, et représentent les principales charges en monnaie locale. Ces filiales étrangères font peu appel aux instruments financiers libellés en monnaie locale, ce qui réduit le risque de change.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'AGF ne puisse recueillir suffisamment de ressources de trésorerie quand il le faut et selon des conditions raisonnables afin de respecter ses obligations financières.

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, AGF surveille sa structure du capital et son effet de levier (notes 9 et 13). Le secteur de gestion de placements examine les flux de trésorerie réels et prévus pour s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités par le biais d'entrées de trésorerie tirées de ses activités et d'emprunts en vertu de ses facilités de crédit et d'acquisition. Les principales exigences en matière de liquidité pour le secteur de gestion de placements sont le financement des commissions payées sur les fonds communs de placement, les dividendes versés aux actionnaires et le remboursement de sa facilité d'acquisition. AGF est assujettie à certaines conventions d'endettement conformément à ses facilités de crédit et d'acquisition et respecte toutes ces exigences.

Fiducie AGF gère le risque de liquidité par le biais de l'acceptation de dépôts et de la titrisation de prêts. Les principales exigences en matière de liquidité pour le secteur de société de fiducie sont le financement des prêts hypothécaires et des autres prêts et la capacité de payer les CPG échus. Le risque de liquidité global de Fiducie AGF est géré par son service de gestion de la trésorerie et est supervisé par le comité de gestion de l'actif et du passif de Fiducie AGF conformément aux politiques afférentes à la gestion de l'actif et du passif, des liquidités et des activités de financement des prêts. Ces politiques visent surtout à s'assurer que Fiducie AGF possède suffisamment de ressources de trésorerie pour respecter ses obligations financières actuelles et futures dans le cours normal des activités et selon diverses conditions.

La direction surveille quotidiennement les ressources de trésorerie pour s'assurer que les mesures de liquidité de Fiducie AGF sont conformes aux limites établies par les politiques. En outre, la direction se réunit périodiquement pour évaluer le moment des entrées et des sorties de trésorerie en relation avec les échéances de prêts et de dépôts et pour réviser les divers facteurs de stress possibles. Fiducie AGF vise à conserver une réserve prudente de liquidités non engagées disponibles immédiatement s'il y a lieu et vise à maintenir un volume stable de dépôts provenant de ses courtiers en dépôt.

Le service d'audit interne d'AGF s'assure de la conformité des politiques de gestion du risque de liquidité de Fiducie AGF. Les rapports de ce service sont présentés au comité de vérification du conseil de fiducie aux fins d'examen.

La durée contractuelle des passifs financiers détenus par AGF se résume comme suit :

31 août 2011 (en milliers de dollars)	À vue	1 an ou moins	1 à 5 ans
Comptes créditeurs et charges à payer	– \$	225 900 \$	– \$
Dette à long terme	–	–	310 000
Dépôts ¹	2 294	1 660 099	1 590 342
Contrepartie à payer pour l'acquisition	–	20 448	9 176
Autres passifs	–	–	16 293
Total	2 294 \$	1 906 447 \$	1 925 811 \$

30 novembre 2010 (en milliers de dollars)	À vue	1 an ou moins	1 à 5 ans
Comptes créditeurs et charges à payer	– \$	258 728 \$	– \$
Dette à long terme	–	–	144 000
Dépôts ¹	3 630	1 839 525	1 850 820
Autres passifs	–	–	16 701
Total	3 630 \$	2 098 253 \$	2 011 521 \$

¹ Comprend les versements d'intérêts futurs mais ne comprend pas les commissions de vente reportées.

Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme la possibilité d'une perte financière découlant de l'incapacité d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses obligations financières ou contractuelles à l'égard d'AGF. La haute direction d'AGF élabore la stratégie de risque de crédit et la politique de risque de crédit globales qui sont ensuite peaufinées par chaque unité d'exploitation, au moyen de politiques, de processus et de contrôles internes, conçus pour promouvoir les activités

commerciales tout en s'assurant que ces activités ne dépassent pas les limites de tolérance du risque. Au 31 août 2011, des actifs financiers s'élevant à 3,8 G\$ (4,2 G\$ au 30 novembre 2010), composés de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements, de droits conservés dans la titrisation, de prêts immobiliers garantis et prêts investissement, de comptes débiteurs et d'autres actifs, étaient exposés au risque de crédit, jusqu'à concurrence de leur valeur comptable respective.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent surtout les dépôts temporaires très liquides auprès de banques canadiennes, d'une banque bénéficiant d'une garantie du gouvernement irlandais et de banques non irlandaises en Irlande, ainsi que les billets de dépôt.

Les placements assujettis au risque de crédit comprennent surtout les OTV, les titres de créance de premier rang, les placements dans les fonds communs de placement AGF et d'autres titres. Pour les activités d'investissement effectuées par le biais de Fiducie AGF, les politiques ont été établies de manière à déterminer les genres et les notations des titres de créance dans lesquels Fiducie AGF peut investir. Ces politiques limitent également les sociétés avec lesquelles Fiducie AGF peut négocier, soit surtout les grandes banques à charte et les courtiers membres de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM »). Fiducie AGF conserve une liste de maisons de courtage et de contreparties approuvées dont l'examen est effectué au moins une fois l'an par le conseil de fiducie. Fiducie AGF fait appel à des agences de notation externes pour évaluer la qualité du crédit de certains placements en actifs financiers. Les agences de notation utilisées par Fiducie AGF comprennent DBRS, S&P et Moody's. Pour la ventilation des notations des placements disponibles à la vente de Fiducie AGF, se reporter à la note 2.

Les prêts immobiliers garantis et prêts investissement de Fiducie AGF représentent le risque de crédit le plus important de la société. Fiducie AGF atténue ce risque par des politiques de crédit et des pratiques d'octroi des prêts rigoureuses. Ces politiques visent à s'assurer qu'un membre de la haute direction de Fiducie AGF délègue de façon appropriée l'approbation des demandes de crédit, selon le niveau de risque et le montant de la demande de crédit. Ces politiques de crédit constituent également les lignes directrices pour déterminer les taux pondérés en fonction du risque, pour réviser le nantissement aux fins de la demande de crédit, pour effectuer le suivi des prêts douteux, et pour établir et réviser les provisions pour pertes sur prêts. Les politiques définissent les limites du risque de concentration du crédit par contrepartie, par présence géographique et en fonction d'autres facteurs de risque qui influeraient sur le profil de risque de crédit de Fiducie AGF.

Au 31 août 2011, les actifs en prêts de Fiducie AGF s'élevaient à 2,9 G\$ (3,2 G\$ au 30 novembre 2010) et se composaient de prêts hypothécaires, de prêts investissement, de prêts-RER, de prêts finance et de MCVI à recouvrer. Les prêts hypothécaires et les MCVI à recouvrer se chiffraient à 0,9 G\$ et à 0,2 G\$, respectivement, (0,9 G\$ et 0,3 G\$ au 30 novembre 2010), tous nantis par des immeubles d'habitation. Au 31 août 2011, 47,0 % des prêts hypothécaires étaient assurés auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») ou d'un autre assureur (48,1 % au 30 novembre 2010). Les prêts hypothécaires ordinaires non assurés ont un ratio prêt-valeur inférieure à 80 % de la valeur d'expertise du bien au moment de l'octroi du prêt hypothécaire.

Le portefeuille de prêts hypothécaires se compose surtout de prêts hypothécaires résidentiels, lesquels représentent 96,0 % du portefeuille au 31 août 2011 (97,2 % au 30 novembre 2010). Le risque de crédit de Fiducie AGF à l'égard de ces prêts est également atténué par l'utilisation du nantissement, surtout des immeubles d'habitation. Conformément aux critères de prêts de Fiducie AGF, la direction examine périodiquement la situation de tous les prêts hypothécaires pour déterminer la provision pour pertes appropriée requise par Fiducie AGF. Le risque est également atténué par l'assurance des prêts hypothécaires résidentiels auprès de la SCHL ou d'un autre assureur. Au 31 août 2011, 415,2 M\$ du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de Fiducie AGF étaient assurés, déduction faite des commissions de vente reportées et des provisions (413,9 M\$ au 30 novembre 2010).

Le risque de crédit des MCVI et des prêts investissement est atténué par l'utilisation d'un nantissement, soit des prêts hypothécaires résidentiels et des fonds de placement, respectivement. Au 31 août 2011, les prêts investissement, abstraction faite des prêts-RER, s'élevaient à 1,5 G\$ et étaient nantis surtout par le placement effectué au moyen du produit initial du prêt. La valeur marchande du nantissement de ces prêts s'élevait à environ 1,2 G\$ au 31 août 2011.

Les emprunteurs utilisent les prêts-RER pour acheter des actifs dans un RER. La solvabilité de chaque emprunteur est évaluée avant d'approuver le prêt. Des notes prédictives permettent de déterminer la probabilité de défaut et de faillite des emprunteurs. Fiducie AGF revoit régulièrement la qualité du crédit du portefeuille. Les prêts arriérés sont également examinés périodiquement pour déterminer la réserve pour pertes sur prêts appropriée.

Fiducie AGF s'expose également au risque de crédit en raison des instruments financiers dérivés. Si une contrepartie manque à ses engagements, les conditions du marché en pareil cas pourraient faire en sorte que Fiducie AGF subisse une perte au moment de remplacer l'opération non remboursée. Fiducie AGF négocie les accords généraux de compensation avec les contreparties concernées. Ces accords réduisent le risque de crédit. Fiducie AGF évalue la capacité financière des contreparties afin de réduire le risque de manquement en vertu de ces conventions. Les contreparties avec lesquelles Fiducie AGF fait affaire sont uniquement de grandes banques à charte avec une notation d'au moins AA.

Note 15 : Informations sectorielles

AGF a trois secteurs d'exploitation isolables : activités de gestion de placements, activités de société de fiducie et Autres. Le secteur des activités de gestion de placements fournit des services de gestion de placements et de conseils et effectue la gestion et le placement des produits d'investissement d'AGF. Fiducie AGF offre une vaste gamme de services de fiducie, y compris les CPG, les dépôts à terme, les prêts immobiliers garantis et les prêts investissement. Les résultats de S&WHL ont été inclus dans le secteur Autres.

Les résultats des secteurs d'exploitation sont fondés sur le système d'information comptable interne d'AGF. Les conventions comptables qui sous-tendent la préparation des résultats des secteurs d'exploitation isolables sont généralement analogues à celles décrites dans le sommaire des principales conventions comptables présenté dans les états financiers annuels de 2010 d'AGF.

Trois mois terminés le 31 août 2011 (en milliers de dollars)	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie	Autres ¹	Total
Produits	151 695 \$	21 337 \$	1 417 \$	174 489 \$
Charges d'exploitation	90 285	11 929	–	102 214
Amortissement et autres charges	25 884	289	2 938	29 111
Bénéfice sectoriel avant impôts	35 526 \$	9 159 \$	(1 521) \$	43 164 \$

Trois mois terminés le 31 août 2010 (en milliers de dollars)	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie	Autres ¹	Total
Produits	124 195 \$	24 290 \$	193 \$	148 678 \$
Charges d'exploitation	73 965	13 751	–	87 716
Amortissement et autres charges	21 022	512	503	22 037
Bénéfice sectoriel avant impôts	29 208 \$	10 027 \$	(310) \$	38 925 \$

Neuf mois terminés le 31 août 2011 (en milliers de dollars)	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie	Autres ¹	Total
Produits	448 816 \$	65 464 \$	3 224 \$	517 504 \$
Charges d'exploitation	266 906	38 960	–	305 866
Amortissement et autres charges	73 861	1 008	8 507	83 376
Bénéfice sectoriel avant impôts	108 049 \$	25 496 \$	(5 283) \$	128 262 \$
Total de l'actif	1 527 836 \$	3 680 100 \$	– \$	5 207 936 \$

Neuf mois terminés le 31 août 2010 (en milliers de dollars)	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie	Autres ¹	Total
Produits	387 138 \$	72 960 \$	(1 422) \$	458 676 \$
Charges d'exploitation	227 058	40 946	–	268 004
Amortissement et autres charges	64 267	1 774	4 390	70 431
Bénéfice sectoriel avant impôts	95 813 \$	30 240 \$	(5 812) \$	120 241 \$
Total de l'actif	1 133 441 \$	4 099 156 \$	– \$	5 232 597 \$

¹ Les produits Autres sont ceux de S&WHL et les charges Autres se rapportent aux intérêts débiteurs.

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs portant sur AGF, notamment sur ses activités d'exploitation, sa stratégie et ses résultats financiers prévus ainsi que sur sa situation financière. Bien que la direction estime que les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs soient raisonnables, ces énoncés sont assujettis à des risques et à des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux exprimés ou supposés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui peuvent modifier considérablement les résultats sont, entre autres, l'économie et la conjoncture du marché, y compris les taux d'intérêt, la concurrence, l'évolution des règlements gouvernementaux et de la fiscalité, et d'autres facteurs présentés dans des documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières pertinents de temps à autre.